

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**NOMINATION D'UNE
VOIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-14

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

-6 AVR. 2017

Publié

le :

-6 AVR. 2017

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



La voie située à L'Aigle, partant du gymnase Napoléon au stade Jo Maso dépend du domaine public et ne porte aujourd'hui aucune dénomination.

Afin de permettre aux visiteurs de se retrouver facilement dans ce secteur géographique et dans l'hypothèse où l'intervention des secours serait nécessaire, il est souhaitable de la nommer.

Le nom de Monsieur Jean Lesage est proposé afin de rendre hommage à une personnalité aiglonne qui fut ancien Maire de L'Aigle, après avoir exercé, entre autres, des fonctions d'Adjoint au Maire, Président de l'Union Commerciale, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Président du SIRTOM et Président fondateur du Club Athlétique Aiglon Rugby. Monsieur Jean Lesage était passionné notamment par toutes les activités professionnelles, associatives, sportives et politiques de la cité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les articles L1111-1 et suivants du CGCT,

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***DÉCIDE de NOMMER la voie « rue Jean LESAGE » ;***
- ***CHARGE Madame le Maire de communiquer cette information à tous les services publics (La Poste, le SDIS, la Gendarmerie, etc...) et généralement faire le nécessaire.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

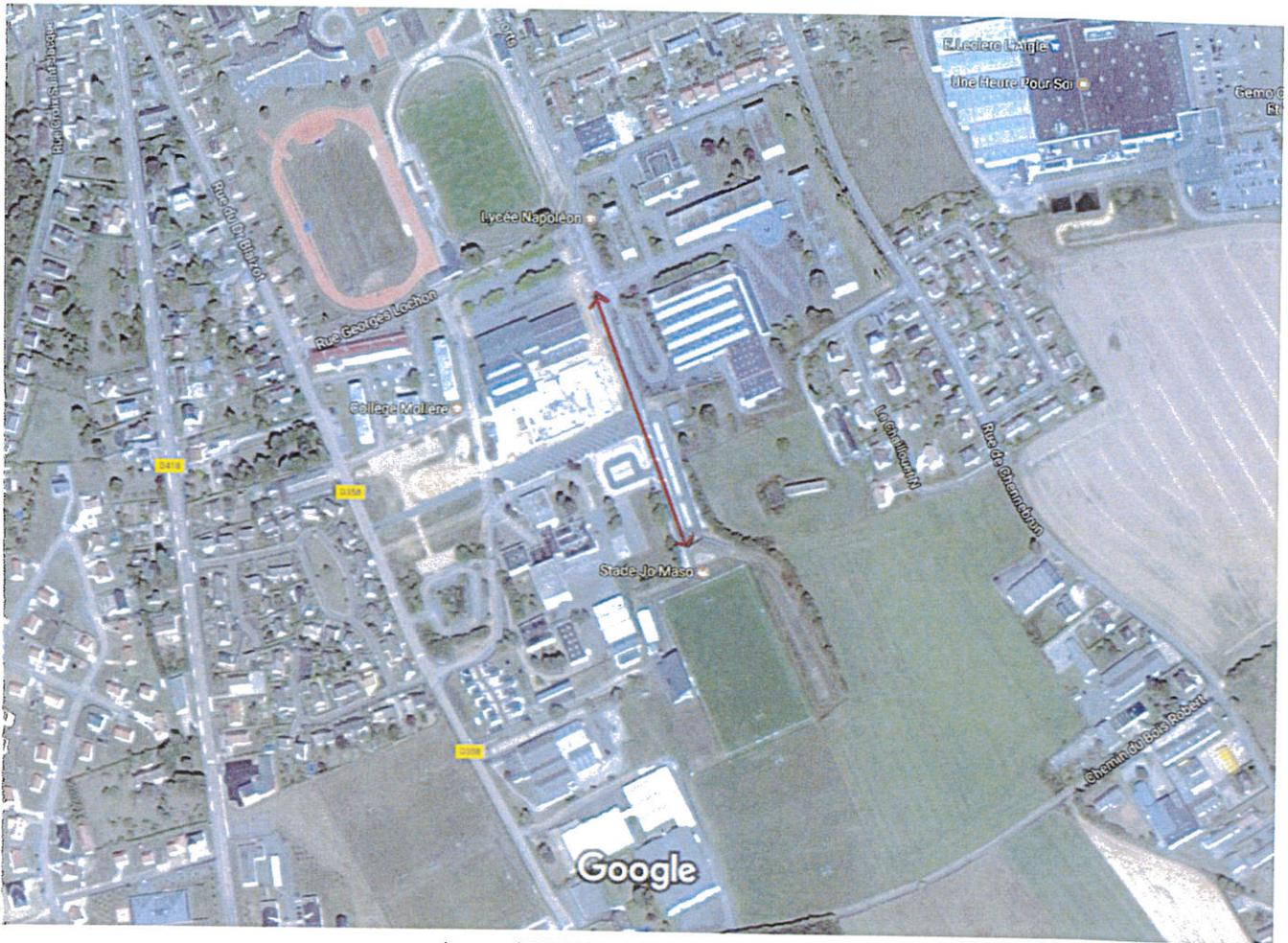
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Veronique Louwagie

Véronique LOUWAGIE



Images ©2017 DigitalGlobe, Données cartographiques ©2017 Google 50 m

Vu, à L'AIGLE

le 5 AVR. 2017



Yéronique LOUWAGIE

Yéronique Louwagie
Député-Maire de L'AIGLE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 27

OBJET :

**ACQUISITION DE
BIENS ET DROITS
IMMOBILIERS -
24 RUE DE BEC'HAM
À L'AIGLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-15

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESSANI,
M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie
LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas
CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD,
M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et
Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à
M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à
Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ
qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

La SCI MARINA, représentée par Madame Marinette GOUIN, est
propriétaire de biens et droits immobiliers dépendant de
l'Espace du Cadran situé à L'Aigle, 24 rue de Bec'Ham, cadastré
section AK n°785 pour une contenance de 8a 12ca.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Afin de réaménager à terme l'Espace du Cadran et mettre en
œuvre une politique de développement du commerce de
proximité, la Ville acquière, au fur et à mesure des opportunités,
les biens et droits immobiliers à vendre et dépendant de cet
immeuble.

Faisant suite aux différents échanges entre la ville et Madame
GOUIN, cette dernière propose à la Ville de L'Aigle d'acquérir au
prix de VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000,00 €), en ce non
compris les frais d'acte notarié, les lots suivants :

- **numéro 5**, au rez-de-chaussée : **un local commercial**, libre de
toute occupation, d'environ 28 m² ;

- **numéro 43**, au deuxième étage : **une réserve**, libre de toute
occupation, d'environ 17 m² ;

Vu l'instruction n°2016-12-3565 du 13 décembre 2016,

Considérant que le nouveau seuil de consultation obligatoire du Service France Domaine n'est pas atteint (180 000,00 €) et qu'en dehors des cas de saisine obligatoire, le service France Domaine ne fournit plus d'évaluation à titre officieux ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et M. GUEUGNON qui a déclaré ne pas
prendre part au vote,***

- ***DÉCIDE d'ACQUÉRIR les biens et droits immobiliers ci-dessus désignés, au prix (25 000,00 €), charges et conditions ci-dessus ;***
- ***PRÉCISE que des crédits suffisants seront inscrits au budget communal général de la Ville de L'Aigle ;***
- ***CHARGE Madame le Maire de faire toutes les démarches indispensables pour aboutir à cette acquisition ;***
- ***DÉCIDE de CONFIER la rédaction de l'acte de vente à l'Office Notarial de L'Aigle ;***
- ***AUTORISE Madame le Maire à régulariser l'acte d'achat.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



louwagie
Véronique LOUWAGIE

Jean-Louis ESNAULT
 Administrateur de Biens
 Syndic Co-Propriété
 Agent Immobilier

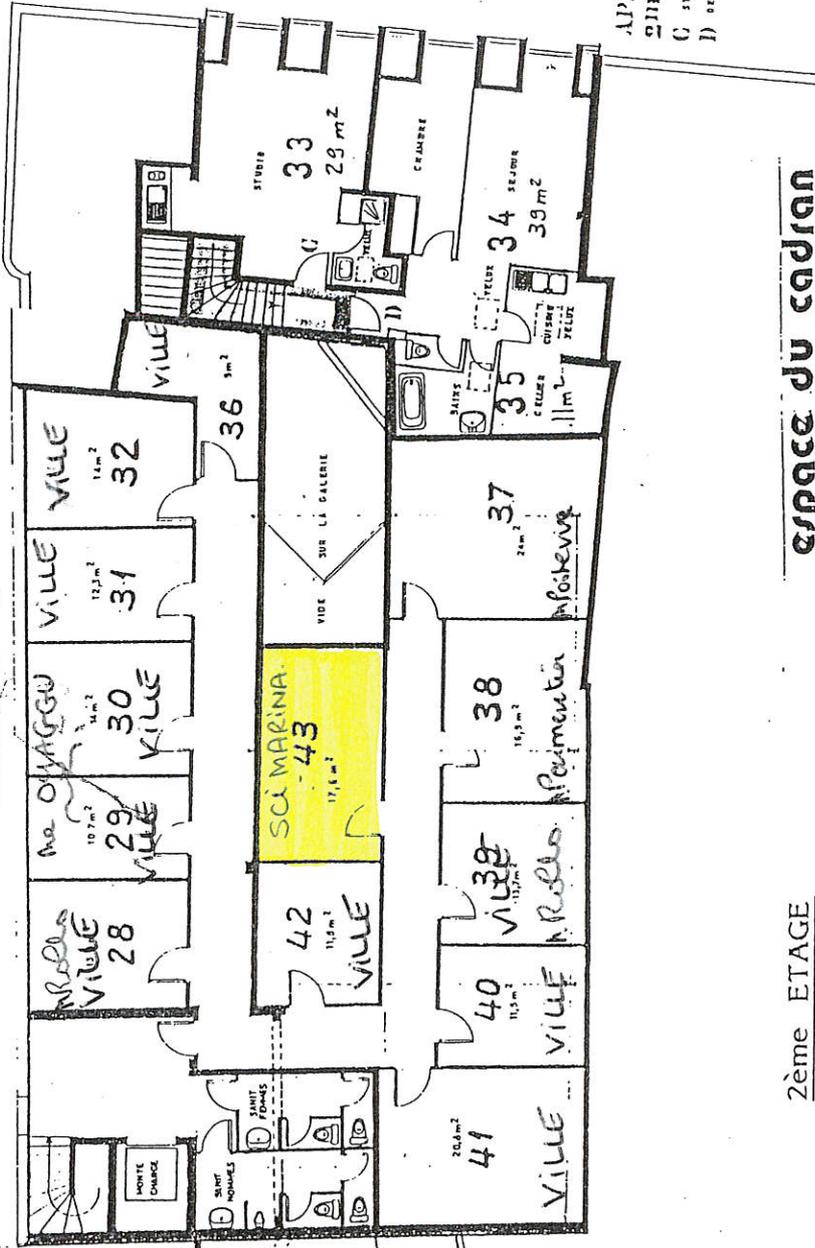
Contenteux
 Cédex
 B.P. 32 - 01301 L'AIGLE
 Tél. 33.24.10.14 - Fax 33.24.59.94

BATIMENT A

BATIMENT B

BATIMENT C

BATIMENT D



2ème ÉTAGE

5 Juin 1999

Didier BUNEL

Géomètre - Expert

6, rue Lucien-Coupry - B.P. 138

61004 L'AIGLE Cedex - Tél. 33 24 12 12

Réf.: 88.186

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**PROCÉDURES
D'EXPROPRIATION
DES IMMEUBLES SIS
À L'AIGLE, 42 RUE
LOUIS PASTEUR ET
9 RUE THIERS -
CONSIGNATION DES
INDEMNITÉS
D'EXPROPRIATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-16

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI,
M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie
LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas
CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD,
M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et
Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à
M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à
Mme Charlène RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ
qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Les immeubles situés à L'Aigle, rue Thiers (section AK n°347 et
349 pour une contenance totale de 1a 77ca), d'une part et, 42
rue Louis Pasteur, (section AI n°94 pour une contenance totale
de 82ca), d'autre part, font l'objet depuis de nombreux mois
maintenant, d'une procédure d'abandon d'immeuble manifeste
puis d'expropriation.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **6 AVR. 2017**

Publié

le : **6 AVR. 2017**

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Aux termes des arrêtés préfectoraux en date :

- des 23 et 25 novembre 2016 pour l'immeuble de la rue
Louis Pasteur ;

- du 23 novembre 2016 pour l'immeuble de la rue Thiers,

Madame le Préfet de l'Orne a **déclaré d'utilité publique** la
cession de ces immeubles au profit de la Ville de L'Aigle et fixe
l'indemnité provisionnelle allouée pour chacun des biens à
13 200,00 euros pour l'immeuble de la rue Louis Pasteur et
18 000,00 euros pour l'immeuble de la rue Thiers,
conformément aux évaluations établies par le service France
Domaine pour chacun d'eux.

Aux termes des **ordonnances d'expropriation** en date du 22 février 2017, Monsieur le Juge de l'Expropriation titulaire du département de l'Orne, a ordonné le **transfert de propriété au profit de la Ville de L'Aigle**, des immeubles ci-dessus désignés.

Vu le Code de l'Expropriation, notamment l'article R 323-8 ;

Vu la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique engagée à l'encontre :

- des Consorts LECLANCHER, alors propriétaires de l'immeuble situé à L'Aigle, 42 rue Louis Pasteur, cadastré section AI n°94 (pour 82ca),

- des Consorts CHEDBOIS, alors propriétaires de l'immeuble situé à L'Aigle, rue Thiers, cadastré section AK n°347 (pour 95ca) et n°349 (pour 82ca) soit une superficie totale de 1a 77ca,

en vue d'être cédés par la Ville de L'Aigle à un tiers public ou privé afin d'être réhabilités et affectés à l'habitation ;

Vu les arrêtés préfectoraux de déclaration d'utilité publique en date des 23 et 25 novembre 2016, pour l'immeuble de la rue Louis Pasteur et, du 23 novembre 2016 pour l'immeuble de la rue Thiers, fixant l'indemnité provisionnelle à 13 200,00 euros pour l'immeuble de la rue Louis Pasteur et 18 000,00 euros pour l'immeuble de la rue Thiers ;

Vu les ordonnances d'expropriation en date du 22 février 2017 valant transfert de propriété au profit de la Ville de L'Aigle, des immeubles situés à L'Aigle :

- 42 rue Louis Pasteur, cadastré section AI n°94 (pour 82ca),

- rue Thiers, cadastré section AK n°347 (pour 95ca) et n°349 (pour 82ca) ;

Considérant l'impossibilité de déterminer les héritiers actuels des successions CHEDBOIS (immeuble de la rue Thiers) et LECLANCHER (immeuble de la rue Louis Pasteur) et leurs coordonnées ;

Considérant que la ville entend prendre possession des lieux dans les délais autorisés par la loi ;

Considérant, en conséquence, qu'il y a lieu de procéder à la consignation des indemnités ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **DÉCIDE de CONSIGNER à la Caisse des Dépôts et Consignations le montant correspondant à l'indemnité provisionnelle déterminée par Madame le Préfet de l'Orne pour chacun des immeubles afin d'en prendre possession un mois après la consignation, à savoir :**
 - 18 000,00 euros pour l'immeuble de la rue Thiers,
 - 13 200,00 euros pour l'immeuble de la rue Louis Pasteur,
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces affaires,**
- **PRÉCISE que des crédits suffisants seront inscrits au budget communal général de la Ville de L'Aigle à l'imputation 824 2138 403 opération 65/2016 et 66/2016.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature]
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 27

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE
L'AIGLE - COMPTE
ADMINISTRATIF
2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2017-17 bis

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

L'arrêté des comptes d'une collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire. Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **7 AVR. 2017**

Publié

le : **7 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Pascal GUEUGNON, premier adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Véronique LOUWAGIE, Maire, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Pascal GUEUGNON pour le vote du compte administratif,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 26 voix POUR et 1 voix CONTRE (M. PINOT),**

➤ **APPROUVE le compte administratif 2016 du budget général de la Ville de L'AIGLE, dressé par Madame le Maire, dont le détail figure en annexe et qui peut se résumer de la manière suivante :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016	
Total des mandats (dépenses)	7 579 790,55 €
Total des titres (recettes)	7 669 804,64 €
A Différence	90 014,09 €
SECTION D'INVESTISSEMENT 2016	
Total des mandats (dépenses)	3 983 801,89 €
Total des titres (recettes)	3 673 487,45 €
Différence	-310 314,44 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2015 (inscrits au budget 2016)	
FONCTIONNEMENT	
B 002-Excédent antérieur reporté	39 862,18 €
002-Déficit antérieur reporté	- €
INVESTISSEMENT	
B' 001-Excédent d'exécution d'investissement	324 463,81 €
RÉSULTATS CUMULÉS	
C Fonctionnement C = A + B	129 876,27 €
D Investissement D = A' + B'	14 149,37 €
ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (F)	
Restes à réaliser d'investissement :	
Dépenses (20-21-23) selon état des RAR	1 799 762,72 €
Recettes (emprunts, subventions, etc.)	1 673 977,00 €
E Solde	-125 785,72 €
F = D + E = besoin de financement	-111 636,35 €

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017-17.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature]
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE
L'AIGLE - COMPTE
DE GESTION 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-18

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Madame Marie-Claude DUCHESNE, Trésorier, a communiqué le compte de gestion 2016 du budget général de la Ville de L'AIGLE qui est identique au compte administratif 2016 ci-avant présenté.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **- 6 AVR. 2017**

Publié

le : **- 6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur :

- l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- la comptabilité des valeurs inactives ;

**le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. PINOT),**

- **APPROUVE le compte de gestion du budget général de la Ville de L'AIGLE dressé pour l'exercice 2016 par Madame le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur.**

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2016

	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	324 463,81	0,00	-310 314,44	14 149,37
Fonctionnement	354 136,68	314 274,50	90 014,09	129 876,27
TOTAL	678 600,49	314 274,50	-220 300,35	144 025,64

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Véronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 27

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
DES 4 JOURS DE
L'AIGLE - COMPTE
ADMINISTRATIF
2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-19 bis

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **7 AVR. 2017**

Publié

le : **7 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE

L'arrêté des comptes d'une collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire. Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année.

Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Pascal GUEUGNON, premier adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Véronique LOUWAGIE, Maire, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Pascal GUEUGNON pour le vote du compte administratif,

**le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR,**

➤ **APPROUVE le compte administratif 2016 du budget annexe des 4 Jours de L'Aigle, dressé par Madame le Maire, dont le détail figure en annexe et qui peut se résumer de la manière suivante :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016	
Total des mandats (dépenses)	76 177,62 €
Total des titres (recettes)	77 358,67 €
A Différence	1 181,05 €
SECTION D'INVESTISSEMENT 2016	
Total des mandats (dépenses)	21 047,00 €
Total des titres (recettes)	- €
A' Différence	-21 047,00 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2015 (inscrits au budget 2016)	
FONCTIONNEMENT	
B 002-Excédent antérieur reporté	2 593,42 €
INVESTISSEMENT	
B' 001-Solde d'exécution d'investissement	38 231,79 €
RÉSULTATS CUMULÉS	
C Fonctionnement C = A + B	3 774,47 €
D Investissement D = A' + B'	17 184,79 €

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017-19.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
DES 4 JOURS DE
L'AIGLE - COMPTE
DE GESTION 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-20

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Madame Marie-Claude DUCHESNE, Trésorier, a communiqué le compte de gestion 2016 du budget annexe des 4 Jours de L'Aigle qui est identique au compte administratif 2016 ci-avant présenté.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **- 6 AVR. 2017**

Publié

le : **- 6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur :

- l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- la comptabilité des valeurs inactives ;

***le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ APPROUVE le compte de gestion du budget annexe des 4 Jours de L'Aigle dressé pour l'exercice 2016 par Madame le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur.

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2016

	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	38 231,79	0,00	-21 047,00	17 184,79
Fonctionnement	2 593,42	0,00	1 181,05	3 774,47
TOTAL	40 825,21	0,00	-19 865,95	20 959,26

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 27

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
DES FOIRES ET
MARCHÉS - COMPTE
ADMINISTRATIF
2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2017-21 bis

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

L'arrêté des comptes d'une collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire. Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **7 AVR. 2017**

Publié

le : **7 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Pascal GUEUGNON, premier adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Véronique LOUWAGIE, Maire, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Pascal GUEUGNON pour le vote du compte administratif,

**le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR,**

➤ **APPROUVE le compte administratif 2016 du budget annexe des Foires et Marchés, dressé par Madame le Maire, dont le détail figure en annexe et qui peut se résumer de la manière suivante :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016	
Total des mandats (dépenses)	48 577,57 €
Total des titres (recettes)	49 620,84 €
A Différence	1 043,27 €
SECTION D'INVESTISSEMENT 2016	
Total des mandats (dépenses)	32 251,82 €
Total des titres (recettes)	14 958,45 €
A' Différence	-17 293,37 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2015 (inscrits au budget 2016)	
FONCTIONNEMENT	
B 002-Déficit antérieur reporté	2 804,36 €
INVESTISSEMENT	
B' 001-Solde d'exécution d'investissement	42 902,86 €
RÉSULTATS CUMULÉS	
C Fonctionnement C = A + B	1 761,09 €
D Investissement D = A' + B'	25 609,49 €

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017-21.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
DES FOIRES ET
MARCHÉS - COMPTE
DE GESTION 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2017-22**

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Madame Marie-Claude DUCHESNE, Trésorier, a communiqué le compte de gestion 2016 du budget annexe des Foires et Marchés qui est identique au compte administratif 2016 ci-avant présenté.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : - 6 AVR. 2017

Publié

le : - 6 AVR. 2017

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur :

- l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- la comptabilité des valeurs inactives ;

***le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***APPROUVE le compte de gestion du budget annexe des Foires et Marchés dressé pour l'exercice 2016 par Madame le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur.***

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2016

	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	42 902,86	0,00	-17 293,37	25 609,49
Fonctionnement	-2 804,36	0,00	1 043,27	-1 761,09
TOTAL	40 098,50	0,00	-16 250,10	23 848,40

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE
L'AIGLE -
AFFECTATION DES
RÉSULTATS 2016
SUR LE BUDGET
2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-23

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

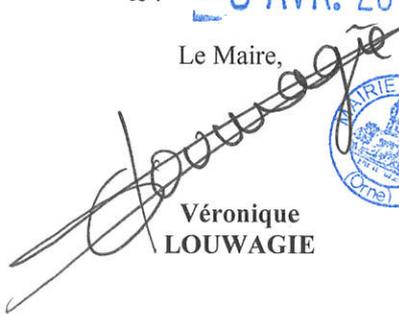
transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **- 6 AVR. 2017**

Publié

le : **- 6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Dans les procédures comptables de la M14 (nomenclature comptable), l'affectation de résultat s'effectue après le vote du compte administratif de l'année antérieure. Elle porte sur la destination du résultat de la section de fonctionnement et elle est impactée par le solde des restes à réaliser en section d'investissement.

Du fait de la délibération du Conseil Municipal de 12 décembre 2016 décidant la clôture des deux budgets annexes - 4 Jours de L'Aigle et Foires et Marchés -, les résultats mis en évidence dans le cadre de la présentation du compte administratif 2016 doivent être affectés sur le budget général.

De ce fait, l'affectation qui est présentée ci-après constitue la synthèse des résultats financiers du budget général de la Ville de L'Aigle et des budgets annexes 4 Jours de L'Aigle et Foires et Marchés.

FONCTIONNEMENT 2016	Budget général	4 Jours de L'Aigle	Foires et Marchés	TOTAL VERSION CONSOLIDÉE	INVESTISSEMENT 2016	Budget général	4 Jours de L'Aigle	Foires et Marchés	TOTAL VERSION CONSOLIDÉE
Recettes	7 669 804,64	77 358,67	49 620,84	7 796 784,15	Recettes	3 673 487,45		14 958,45	3 688 445,90
					RAR	1 673 977,00			1 673 977,00
					Excédent antérieur	324 463,81	38 231,79	42 902,86	405 598,46
					Total	5 671 928,26	38 231,79	57 861,31	5 768 021,36
Dépenses	7 579 790,55	76 177,62	48 577,57	7 704 545,74	Dépenses	3 983 801,89	21 047,00	32 251,82	4 037 100,71
					RAR	1 799 762,72			1 799 762,72
					Déficit antérieur	0,00			0,00
Résultat	90 014,09	1 181,05	1 043,27	92 238,41	Total	5 783 564,61	21 047,00	32 251,82	5 836 863,43
Résultat antérieur	39 862,18	2 593,42	-2 804,36	39 651,24					
Resultat cumulé	129 876,27	3 774,47	-1 761,09	131 889,65	Besoin/ excédent de financement de la section d'investissement	-111 636,35			-111 636,35
Excédent réel	18 239,92	3 774,47	-1 761,09	20 253,30					

L'approbation du compte administratif du budget général de la Ville de L'Aigle fait état d'un besoin de financement de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser) s'élevant à 111 636,35 €. Ce besoin de financement doit être couvert par les excédents dégagés en section de fonctionnement.

La section de fonctionnement fait état d'un excédent s'élevant à 131 889,65 € (budgets consolidés) qu'il convient d'affecter comme suit comme suit :

- en section d'investissement : au compte R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé pour 111 636,35 € ;
- le solde, en fonction de fonctionnement : au compte R002 Report excédent antérieur pour 20 253,30 €.

La consolidation des résultats de la section d'investissement (y compris les résultats antérieurs reportés) fait état d'un excédent s'élevant à 56 943,65 € qu'il convient d'affecter à l'imputation 01 Recettes article 001 service 990 pour 56 943,65 €.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***APPROUVE l'affectation des résultats 2016 ci-dessus mentionnée.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE
L'AIGLE - DÉCISION
MODIFICATIVE N° 1**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2017-24

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRÉSENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



L'approbation du compte administratif implique que le budget général de la Ville de L'AIGLE soit mis en conformité avec les résultats dégagés par ce dernier. Pour ce faire, un projet de décision modificative a été élaboré (voir annexe). Ce document comptable a pour but :

- 1/ d'intégrer les restes à réaliser 2016 au budget général de la Ville de L'AIGLE ;
- 2/ d'intégrer l'affectation de résultat telle que définie ci-dessus ;
- 3/ de reprendre les résultats antérieurs reportés ;
- 4/ de supprimer des lignes de crédits jugées aujourd'hui non rationnelles ;
- 5/ d'ouvrir des lignes de crédits supplémentaires.



VILLE DE L'AIGLE

DM N°1 FONCTIONNEMENT VILLE 2017

BUDGET GENERAL DE LA VILLE DE L'AIGLE

DEPENSES		Descriptif	Dépenses BP 2017	Dépenses ajustées 2017	Diminution de crédits 2017	Ouverture de crédits 2017
Imputations budgétaires						
Ouverture de crédits nouveaux						
01 022	990	Dépenses imprévues Fonctionnement	16 500,00	36 753,30	0,00	20 253,30
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			16 500,00	36 753,30	0,00	20 253,30
Evolution des dépenses de fonctionnement						

RECETTES		Descriptif	Recettes BP 2017	Recettes ajustées 2017	Diminution de crédits 2017	Recettes nouvelles 2017
Imputations budgétaires						
Ouverture de crédits nouveaux						
01 002	990	Excédent antérieur reporté	0,00	20 253,30	0,00	20 253,30
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			0,00	20 253,30	0,00	20 253,30
Evolution des recettes de fonctionnement						

Imputations budgétaires		Descriptif		Dépenses BP 2017	Dépenses ajustées 2017	Diminution de crédits 2017	Ouverture de crédits 2017
fonction	article service opération		Descriptif				
DEPENSES							
Intégration des Restes à réaliser dépenses							
314	2188 129	2/2016C	REFECTION MATERIELS SALLE DE VERDUN	0,00	8 700,00	0,00	8 700,00
824	204182 403	2084/2013	RESTRUCTURATION DE LA GARE	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
411	2313 302	2001/2015	TRAVAUX DE BARDAGE SUR LE GYMNASSE NAPOLEON	0,00	12 953,00	0,00	12 953,00
824	2111 403	30/2016AU	ACHAT LEGALL	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
824	2111 403	31/2016AU	ACHAT VILLE TTE	0,00	900,00	0,00	900,00
824	2312 403	35/2016AU	BALISAGE CHEMINEMENT PIETONS : PLACE BOISLANDRY => TANNEURS	0,00	2 117,00	0,00	2 117,00
824	2031 403	36/2016AU	AERODROME : RAPPORT MESURES PORTANCE COEFFICIENT DE FROTTEMENT	0,00	12 219,00	0,00	12 219,00
824	2312 403	37/2016AU	AERODROME : MARQUAGE AU SOL	0,00	11 993,00	0,00	11 993,00
411	2315 301	48/2016AU	ECLAIRAGE PICHOT	0,00	42 668,00	0,00	42 668,00
411	2188 302	5/2016S	PANNEAUX DE BASKET AU GYMNASSE NAPOLEON	0,00	24 061,00	0,00	24 061,00
824	2312 403	50/2016AU	REQUALIFICATION DU QUARTIER BLAZOT	0,00	320 000,00	0,00	320 000,00
411	2188 302	6/2016S	CHANGEMENT BUT DE HAND SOUS PANIER OUEST GYMNASSE NAPOLEON	0,00	720,00	0,00	720,00
824	2111 403	86/2016AU	ACQUISITION TERRAIN LES HAIES	0,00	30 620,00	0,00	30 620,00
0 20	2183 107	88/2016F	ACQUISITION D UNE SAUVEGARDE SUR LE SERVEUR	0,00	1 290,00	0,00	1 290,00
412	2313 304	9/2016S	RENOVATION CLUB HOUSE TENNIS	0,00	1 676,00	0,00	1 676,00
411	2313 302	91/2016S	SCELLEMENT DES ANCRAGES SALLE DE GYMNASTIQUE	0,00	10 789,00	0,00	10 789,00
422	2313 3102	16/2016BDP	REMISE EN ETAT MAISON PRES DU MINI GOLF BDP (FENETRES ET PORTES)	0,00	2 146,00	0,00	2 146,00
0 20	2313 131	58/2016BAT	REHABILITATION EGLISE ST JEAN - 1ERE TRANCHE	0,00	118 946,00	0,00	118 946,00
824	2315 403	54/2016AU	TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION, ECLAIRAGE PUBLIC RUE FRINAULT	0,00	90 461,95	0,00	90 461,95
824	2315 403	55/2016AU	TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION, ECLAIRAGE PUBLIC ET ELECTRI	0,00	3 515,00	0,00	3 515,00
824	2138 403	65/2016STM	IMMEUBLE EN PERIL	0,00	20 700,00	0,00	20 700,00
0 20	2313 102	43/2016BAT	MAINTENANCE (EXTINCTEURS, RIA) SUITE COMMISSION SECURITE	0,00	9 764,00	0,00	9 764,00
824	2312 403	57/2016AU	TRAVAUX DE CREATION DE TROTTOIR ET PARKING ET BRANCHEMENT	0,00	9 398,00	0,00	9 398,00
824	2312 403	52/2016AU	MISE EN PLACE DE CONTAINERS ENTERRES	0,00	274 602,00	0,00	274 602,00
0 20	2313 131	61/2016BAT	AUDIT EGLISE SAINT MARTIN	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
0 20	2313 1101	73/2016 BAT	RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX	0,00	390 000,00	0,00	390 000,00
824	2312 403	56/2016AU	TRAVAUX DE CREATION DES RESEAUX, PLUVIAL, D'ECLAIRAGE ET ELECTRICITE	0,00	21 785,00	0,00	21 785,00
0 20	2188 994	89/2016	ILLUMINATIONS DE NOEL PROGRAMME 2016	0,00	4 063,00	0,00	4 063,00
0 20	2313 102	44/2016F	PROVISION DALKIA ET RECRIA POUR GROSSE REPARATION ET RESEAUX	0,00	18 006,00	0,00	18 006,00
824	2312 403	53/2016AU	CABLAGE, MATERIEL, RACCORDEMENT, ECLAIRAGE HORS PERIMETRE SE 61	0,00	16 860,00	0,00	16 860,00
824	2313 403	1001	DIVERS ET CREATION D'UN COMPLEXE EVENEMENTIEL SITE DU GRU	0,00	127 000,00	0,00	127 000,00
824	2315 403	51/2016AU	RENOVATION ET MODIFICATION CARREFOUR A FEUX	0,00	2 188,80	0,00	2 188,80
824	2315 403	46/2016AU	REMPLACEMENT DES LUMINAIRES	0,00	41 195,00	0,00	41 195,00
412	2313 305	60/2016S	RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES PAUTHONNIER	0,00	29 537,00	0,00	29 537,00
824	2138 403	66/2016 U	IMMEUBLE EN PERIL	0,00	17 967,97	0,00	17 967,97
824	2315 403	70/2016AU	CREATION D UN BRANCHEMENT EAU POTABLE AIRE CAMPING CAR	0,00	17 001,00	0,00	17 001,00
824	2313 403	59/2016DGS	MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
824	2762 403		Contre passation de TVA Travaux enfouissement de réseaux	0,00	28 120,00	0,00	28 120,00

DEPENSES		Imputations budgétaires		Opération	Descriptif	Dépenses BP 2017	Dépenses ajustées 2017	Diminution de crédits 2017	Ouverture de crédits 2017
Fonction	Article	Service							
Modification des crédits ouverts									
824	2315	403	55/2017AUJ		DEPORT DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION VERS LA GENDARMERIE	5 000,00	12 127,00	0,00	7 127,00
422	2188	3102	84/2017S		ACQUISITION LAVE LINGE BOIS DE LA PIERRE	0,00	456,00	0,00	456,00
0 20	2188	107	26/2017STM		ACQUISITION D'UN LAVE VERRES	1 750,00	2 491,00	0,00	741,00
0 20	2183	107	36/2017F		MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	5 625,00	0,00	625,00
0 20	2051	104	41/2017P		ACQUISITION LOGICIEL DU MARCHE	3 000,00	3 819,00	0,00	819,00
0 20	2188	104	45/2017P		RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS	10 000,00	10 140,00	0,00	140,00
0 20	2313	1101	73/216 BAT		RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX	66 000,00	72 400,00	0,00	6 400,00
0 20	2182	401	15/2017/STM		ACQUISITION D'UN MASTER PICK UP	46 200,00	30 401,00	-15 799,00	0,00
0 20	2181	401	16/2017/STM		ACQUISITION D UN CAMION BENNE	30 000,00	28 884,00	-1 116,00	0,00
1 12	2188	105	40/2017DGS		ACQUISITION DE RADARS PEDAGOGIQUES	7 000,00	5 300,00	-1 700,00	0,00
0 26	2312	117	44/2017STM		DRAINAGE PARTIE DU CIMETIERE	2 000,00	2 016,00	0,00	-16,00
Décisions nouvelles 2016									
0 20	2188	106	85/2017COM		CREATION DE BACHES DE COMMUNICATION DES EVENEMENTS MUNICIPAUX	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
824	2138	403	86/2017U		ACQUISITION CASE ESPACE DU CADRAN	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
0 1	0 20	990			DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	211 085,28	0,00	11 085,28
TOTAL						375 960,00	2 218 607,00	-18 615,00	1 861 172,00
Evolution des dépenses d'investissement									1 842 557,00

RECETTES		Opération	Descriptif	Recettes BP 2016	Recettes ajustées 2016	Diminution de crédits 2016	Recettes nouvelles 2016
Imputations budgétaires	fonction						
article	service						
Inscriptions des écritures liées à l'affectation de résultat							
0 1	00 1	990	Excédent antérieur reporté Budget général	0,00	14 149,37	0,00	14 149,37
0 1	00 1	990	Excédent antérieur reporté provenant du Budget 4 Jours de L'Aigle	0,00	17 184,79	0,00	17 184,79
0 1	00 1	990	Excédent antérieur reporté provenant du Budget Foires et Marchés	0,00	25 609,49	0,00	25 609,49
0 1	1068	990	Excédent de fonctionnement capitalisé Budget Général	0,00	111 636,35	0,00	111 636,35
Inscriptions des écritures liées à l'intégration des restes à réaliser.							
0 20	1341	1101	Restructuration Salle Michaux - DETR	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
412	1341	305	Restructuration Vestiaires Stade Pauthonnier - DETR	0,00	79 037,00	0,00	79 037,00
0 20	1341	102	Travaux d'accessibilité Bâtiments ERP - DETR	0,00	90 200,00	0,00	90 200,00
0 20	1321	131	Travaux de reconstruction toiture du chœur de l'Eglise Saint Jean - DRAC	0,00	44 000,00	0,00	44 000,00
412	1323	305	Restructuration Vestiaires Stade Pauthonnier - Conseil départemental Orne 61	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
0 20	1323	131	Travaux de reconstruction toiture du chœur de l'Eglise Saint Jean - Conseil départemental Orne 61	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
0 20	1388	131	Travaux de reconstruction toiture du chœur de l'Eglise Saint Jean - Fondation Sauvegarde du Patrimoine	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
411	1311	301	Restructuration de l'éclairage Gymnase Pichot - Réserve Parlementaire	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
824	1311	403	Restructuration éclairage public - Réserve Parlementaire	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
824	1328	403	Participation opération conteneurs enterrés - Bailleurs sociaux Smirtom	0,00	146 000,00	0,00	146 000,00
0 20	1328	131	Participation reconstruction des menuiseries du presbytère - P paroisse Saint Martin En Ouche	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
824	2315	403	Contre passation de TVA Travaux enfouissement de réseaux	0,00	28 120,00	0,00	28 120,00
824	2762	403	Récupération de TVA Travaux enfouissement de réseaux rues Romain Darcly Et Docteur Frinault - ERDF	0,00	28 120,00	0,00	28 120,00
0 1	1641	990	Emprunt	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
0 1	0 24	403	Cession du terrain Marché aux Bestiaux	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
TOTAL				0,00	1 842 557,00	0,00	1 842 557,00
Evolution des recettes d'investissement							
TOTAL				0,00	1 842 557,00	0,00	1 842 557,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE la décision modificative n°1 du budget général
de la Ville de L'AIGLE.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**FIXATION DES TAUX
2017 POUR LES
TROIS TAXES
DIRECTES LOCALES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-25

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Le bouclage financier du budget de fonctionnement de la Ville de L'Aigle implique le recours à la fiscalité. La détermination des taux résulte d'un arbitrage délicat entre la nécessité, d'une part, de financer les charges budgétaires et, d'autre part, la volonté de réduire la pression fiscale pour les contribuables.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le niveau des taux par impôts prélevés (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti). En respect avec la réglementation, la date limite de vote des taux des taxes directes locales a été portée de façon pérenne au 15 avril de chaque année.

Ainsi, dans la conformité des engagements pris dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, puis validés lors du vote du budget, la municipalité souhaite confirmer la pause fiscale instaurée depuis 2014 en proposant une stabilité des taux.

Le produit des contributions directes est la synthèse des évolutions respectives du taux et de la base d'imposition.

Depuis 2014, le produit fiscal prélevé par la Ville de L'Aigle sur les Aiglons est en réduction de 202 972,17 €. Plusieurs raisons expliquent cette réduction fiscale :

- la fiscalité de la compensation de la compensation scolaire (baisse des taux -3,79%) ;
- l'engagement de la Ville de L'Aigle dans le Contrat de Ville qui se traduit par l'application du dispositif d'exonération de 30% des bases de Foncier Bâti pour les bailleurs sociaux. Cette économie d'impôts est réinjectée intégralement par les bailleurs dans l'opération création de conteneurs enterrés sur le Quartier de la Madeleine (exonération de 220 791,00€ de bases annuelles de Taxes Foncières Bâties) ;
- la volonté de la Ville de L'Aigle de réduire les taux depuis 2015 (- 0,62% en 2015 et -2,31% en 2016).

	2012		2013		2014		2015		2016	
	Taux	Produit Fiscal								
Taxe d'Habitation	11,33%	939 925,47	11,33%	957 403,24	11,33%	952 741,17	10,83%	971 261,26	10,58%	896 747,79
<i>Evolution de la Taxe d'Habitation</i>			0,00%	1,86%	0,00%	-0,49%	-4,41%	1,94%	-2,31%	-7,67%
Taxe sur le Foncier Bâti	27,65%	2 190 563,51	27,65%	2 249 335,24	27,65%	2 269 570,00	26,43%	2 220 880,13	25,82%	2 118 447,86
<i>Evolution du Foncier Bâti</i>			0,00%	2,68%	0,00%	0,90%	-4,41%	-2,15%	-2,31%	-4,61%
Taxe sur le Foncier non Bâti	45,83%	45 706,26	45,83%	46 399,67	45,83%	45 057,00	43,81%	43 512,09	42,80%	42 662,18
<i>Evolution du Foncier Non Bâti</i>			0,00%	1,52%	0,00%	-2,89%	-4,41%	-3,43%	-2,31%	-1,95%
Rôles supplémentaires		15 423,76		15 979,85		11 671,83		13 306,52		6 538,17
TOTAL CONTRIBUTIONS DIRECTES		3 191 619,00		3 269 118,00		3 267 368,17		3 235 653,48		3 064 396,00
<i>Evolution Produit des contributions directes</i>				2,43%		-0,05%		-0,97%		-5,29%

Du fait des tensions sur le fonctionnement consécutif à l'inscription des Collectivités Territoriales dans le plan de redressement des Finances Publiques, il a été fait le choix de réduire les dépenses de fonctionnement de 3% pour permettre le bouclage financier du budget dans une optique de stabilisation des taux d'imposition.

La fusion de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche avec celle du Pays de La Ferté Fresnel, intervenue au 1^{er} janvier 2017, a des conséquences fiscales qu'il convient d'appréhender en amont, dans le souci de garantir la neutralité budgétaire pour les contribuables. Ainsi, l'unification des taux entre les deux communautés de Communes fusionnées, nécessite une harmonisation des taux de fiscalité.

Le tableau ci-dessous présente les évolutions calculées :

Taxes	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	CDC du Pays de La Ferté Fresnel	Taux moyen pondéré après la fusion
Taxe d'Habitation	17,14 %	15,58 %	17,17 %
Taxe sur le Foncier Bâti	8,04 %	13,25 %	8,74 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	14,19 %	25,92 %	18,43 %

Dans la mesure où les habitants de l'ancienne Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche verront les taux intercommunaux de la fiscalité ménage augmenter, un consensus s'est dégagé pour garantir la neutralité fiscale.

Ainsi, la ville de L'Aigle, dans le cadre de la Communauté de Communes, souhaite réduire à due concurrence les taux de la fiscalité ménage communale. La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle s'est, de son côté, engagée à compenser la perte fiscale par une réduction de l'attribution de compensation. En conséquence, les taux proposés ci-dessus se trouvent ainsi modifiés.

Le tableau ci-dessous présente les taux qui sont aujourd'hui proposés au vote du Conseil Municipal.

Taxes locales directes	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	10,83 %	10,58 %	10,55 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	26,43 %	25,82 %	25,12 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,81 %	42,80 %	38,56 %

La perte fiscale pour la ville de L'Aigle s'élèvera à 64 774 € (2 743€ pour la TH, 57 785€ pour la TFB et 4 245 € pour la TBNB) qui sera compensée par la Communauté de Communes, à l'euro près, par une réduction de l'attribution de compensation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE les taux d'imposition 2017 définis dans le tableau ci-dessus.**

Le produit fiscal attendu dans cette configuration se portera à 3 026 226 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie certifiée conforme,
 Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**DÉPÔT DES
DOSSIERS AU TITRE
DE LA DOTATION
D'ÉQUIPEMENT DES
TERRITOIRES
RURAUX 2017
(DETR)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-26

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESSANI,
M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie
LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas
CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD,
M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et
Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à
M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à
Mme Charlène RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ
qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE

Chaque année, une commission des élus, consultée sur l'emploi
des crédits de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
(DETR) définit les axes d'intervention de la Préfecture de l'Orne
au titre de la DETR.

La réunion de cette commission, qui s'est tenue le 23 février
dernier, a entériné les axes prioritaires suivants concernant la
DETR 2017 :

- l'aménagement du territoire et des services ;
- le soutien aux activités économiques ;
- le développement durable et l'accessibilité ;
- la sécurité et la protection ;
- le patrimoine.

Parallèlement, la lecture du budget investissement 2017 de la Ville de L'AIGLE permet de cibler les opérations qui répondent aux objectifs de la DETR ci-dessus définis :

- 1/ la restructuration du sol sportif du Gymnase Pichot ;
- 2/ la mise en accessibilité des bâtiments publics ;
- 3/ le système de vidéoprotection ;
- 4/ la construction d'une Maison des Services Au Public.

En conséquence, dans le souci de réduire au plus bas le financement sur fonds propres de la collectivité, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter les subventions au titre de la DETR 2017 et, plus largement, auprès de tous les potentiels financeurs. Les plans de financement des opérations se déclinent comme suit :

1/ la restructuration du sol sportif du Gymnase Pichot

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DES TRAVAUX	SUBVENTIONS		FONDS PROPRES OU EMPRUNTS
		Conseil départemental	DETR	
		30% plafonné à 30 000,00 €	40% plafonné à 200 000,00 €	
RESTRUCTURATION DU SOL SPORTIF DU GYMNASSE PICHOT	52 299,00 €	15 689,70 €	20 919,60 €	15 689,70 €

2/ la mise en accessibilité des bâtiments publics

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DES TRAVAUX	SUBVENTIONS	FONDS PROPRES OU EMPRUNTS
		DETR	
		Taux d'intervention 50% plafonné à 100 000,00 €	
ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS	247 500,00 €	100 000,00 €	147 500,00 €

3/ le système de vidéoprotection

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DES TRAVAUX	SUBVENTIONS		FONDS PROPRES OU EMPRUNTS
		DETR	FIPD	
		Taux d'intervention 30 % plafonné à 100 000,00 €	Taux d'intervention 50%	
EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION	33 805,78 €	10 141,73 €	16 902,89 €	6 761,16 €

4/ la création d'une Maison des Services Au Public

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DES TRAVAUX	SUBVENTIONS			FONDS PROPRES OU EMPRUNTS
		DETR	Fonds de Soutien à l'Investissement Local	Contrat Cadre d'Action Territoriale PETR	
		Taux d'intervention 50% plafonné à 400 000,00 €			
CRÉATION D'UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	3 778 524,40 €	400 000,00 €	1 248 762,00 €	600 000,00 €	1 529 762,40 €

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 26 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. BELLUCO et Mme CLOUCHÉ),*

- AUTORISE Madame le Maire à :

- **SOLLICITER** les subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et, plus largement, auprès des financeurs potentiels ;
- **SOLLICITER** les subventions auprès du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs Pays d'Ouche ;
- **PROCÉDER** à l'inscription budgétaire des opérations ci-dessus désignées dans le cadre du budget primitif 2017 ;

- VALIDE les plans de financement définis ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**RESTRUCTURATION
DE LA SALLE
MICHAUX -
CONTRAT DE
RURALITÉ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-27

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Lors du troisième Comité Interministériel aux Ruralités (CIR) du 20 mai 2016 à Privas, le Gouvernement a décidé d'instaurer des Contrats de Ruralité afin de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer et accélérer les projets concrets au service des habitants et entreprises.

Ces contrats doivent s'accompagner de la mise en place de projets de territoires et fédérer l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Ils peuvent intervenir dans 6 thématiques :

- accès aux services et aux soins ;
- revitalisation des bourgs-centres ;
- attractivité du territoire ;
- mobilités ;
- transition écologique ;
- et cohésion sociale.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Au niveau du territoire, le Contrat de Ruralité a été signé le 15 mars 2017 entre l'État et le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs Pays d'Ouche.

L'opération de restructuration de la salle Michaux a été inscrite dans ce Contrat de Ruralité. Madame le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour effectuer toutes les démarches nécessaires en vue d'obtenir des subventions via le contrat signé par le PETR Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs Pays d'Ouche.

Le plan de financement de l'opération Restructuration de la salle Michaux se décline comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DES TRAVAUX	SUBVENTIONS		FONDS PROPRES OU EMPRUNTS
		DETR	Contrat de Ruralité PETR	
RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX	480 044,33 €	100 000,00 €	100 000,00 €	280 044,33 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M.BELLUCO),**

- AUTORISE Madame le Maire à :

- **SOLLICITER les subventions auprès du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs Pays d'Ouche et, plus largement, auprès des financeurs potentiels ;**
- **PROCÉDER à l'inscription budgétaire de l'opération ci-dessus désignée dans le cadre du budget primitif 2017 ;**

- VALIDE le plan de financement défini ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**CONVENTION
D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC
POUR LE SERVICE
RESTAURATION
DANS LE CADRE DES
4 JOURS DE L'AIGLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-28

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

En vertu du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (articles L. 2122-6 et suivants) et du Code Général des Collectivités Territoriales (articles 1311-5 et suivants), toutes les personnes publiques peuvent consentir sur leur domaine public et sur celui mis à leur disposition des autorisations d'occupation temporaires (AOT) constitutives de droits réels.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Ainsi, dans le cadre des 4 Jours de L'Aigle 2017, qui se dérouleront du 25 au 28 mai 2017, un service restauration est proposé. La salle Michaux se trouve alors mise à disposition d'un traiteur pour l'exercice d'une activité de bar restauration. Cette mise à disposition s'effectue au travers d'une convention de mise à disposition du domaine public.

L'entreprise Serge COESNON Traiteur a manifesté un intérêt pour exploiter le service restauration durant les 4 Jours de L'Aigle 2017. L'autorisation serait délivrée pour la durée de la session 2017 des 4 Jours de L'Aigle. Une redevance doit être perçue en vertu du principe général de non gratuité. Le montant défini se porterait à 5 000,00 €.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***AUTORISE Madame le Maire à signer la convention
d'occupation du domaine public avec l'entreprise Serge
COESNON Traiteur.***

***Les recettes seront encaissées sur le budget général à
l'imputation 024 70323 5061.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**4 JOURS DE L'AIGLE
2017 - CONVENTION
DE FINANCEMENT
POUR LE FEU
D'ARTIFICE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2017-29

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Dans le cadre des festivités liées aux animations des 4 Jours de L'Aigle 2017, la Ville de L'Aigle organisera un feu d'artifice.

Dans la mesure où ce spectacle pyrotechnique constitue également un élément d'attraction pour la fête foraine, le Comité des Forains propose un parrainage.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Le budget alloué à la réalisation du feu d'artifice s'élève à 5 000,00 € TTC et le parrainage proposé se porterait à 50 % de la dépense à savoir 2 500,00 € TTC.

L'accord entre les deux parties –la Ville de L'Aigle et le Comité des Forains- doit faire l'objet d'une convention qui récapitule les droits et les obligations qui découlent de ce partenariat.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

➤ **AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions de parrainage avec les partenaires cofinanceurs du feu d'artifice des 4 Jours de L'Aigle 2017.**

La participation financière, prévue à hauteur de 2 500,00 € TTC, sera encaissée sur le budget général de la Ville de L'Aigle à l'imputation 024 758 5062.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**TARIFS DES DROITS
DE PLACE DANS LE
CADRE DES MARCHÉS
D'APPROVISIONNE-
MENT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2017-30

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI,
M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie
LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas
CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD,
M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et
Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à
M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à
Mme Charlène RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ
qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Ville de L'Aigle assure en régie
l'exploitation du domaine public dans le cadre des marchés et
fêtes foraines.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



TARIFS	Jusqu'au 1 ^{er} avril 2017	A partir du 1 ^{er} avril 2017
MARCHÉ DU MARDI	ABONNÉ	ABONNÉ
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur maximale de 2,5 m</u>	0,70 €	0,70 €
Forfait pour emplacement (inférieur à 2 m)	1,32 €	supprimé
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, et pour une profondeur maximale de 3 m	0,84 €	0,84 €
Pour les camions magasin et au-delà de 20 M/L de façade, le <u>MÈTRE LINÉAIRE supplémentaire</u>	0,35 €	supprimé
	NON ABONNÉ	NON ABONNÉ
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur maximale de 2,5 m</u>	1,20 €	supprimé
Forfait pour emplacement (inférieur à 2 m)	2,25 €	supprimé
Tarif par tranche de 2M		2,25 €
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur maximale de 3 m</u>	1,44 €	supprimé
Pour les camions magasin et au-delà de 20 M/L de façade, le <u>MÈTRE LINÉAIRE supplémentaire</u>	0,60 €	supprimé
Mètre linéaire supplémentaire par mètre impair		0,60 €
MARCHÉS NOCTURNES		
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur maximale de 2,5 m</u>	3,00 €	supprimé
FOIRE AUX ARBRES		
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur de 2,5m</u>	4,00 € par jour	8,00 € pour 2 jours
FÊTES FORAINES		
Le <u>MÈTRE CARRÉ</u> par jour d'occupation pour les forains industriels	0,50 €	supprimé
BARAQUE (confiseur, frites, chichi...)		0,35 € par mètre linéaire
MANÈGE de moins de 200 m ²		0,23 €
MANÈGE de 201 m ² à 300 m ²		0,21 €
MANÈGE de plus de 300 m ²		0,16 €
		FORFAIT par mètre carré et par jour
EMPLACEMENTS AVEC COUVERTURE	ABONNÉ	ABONNÉ
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur maximale de 2,5 m</u>	1,10 €	supprimé
Forfait pour emplacement (inférieur à 2 m)	1,90 €	supprimé
EMPLACEMENTS AVEC COUVERTURE	NON ABONNÉ	NON ABONNÉ
Le <u>MÈTRE LINÉAIRE</u> de façade marchande, sur allée principale, transversale ou de passage et <u>pour une profondeur maximale de 2,5 m</u>	1,60 €	supprimé
REDEVANCE POUR RACCORDEMENT ELECTRIQUE		
Par prise et par séance	2,50 €	2,50 €
CAMION DEMONSTRATEUR		
Camions démonstrateurs (le camion)	50 €	Supprimé

Tarifs non assujettis à la TVA

En outre, le règlement intérieur nécessitait des adaptations. Un nouveau projet a été rédigé.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. PINOT),***

- ***APPROUVE les tarifs municipaux des droits de place des marchés d'approvisionnement proposés ci-dessus qui seraient applicables à partir du 1^{er} avril 2017 ;***
- ***APPROUVE le règlement intérieur joint en annexe.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 25

OBJET :

**PRISE EN CHARGE
DE FRAIS D'ÉLUS AU
TITRE D'UN
MANDAT SPÉCIAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2017-31

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Aux termes de l'article L. 2123-18 du CGCT, les fonctions de Maire, d'Adjoint au Maire, de Conseiller Municipal, de Président et membre de délégation spéciale donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux.

Le mandat spécial doit correspondre à une opération déterminée de façon précise quant à son objet et limité dans sa durée, et il doit entraîner des déplacements inhabituels et indispensables.

Les intéressés, en l'occurrence des membres du Conseil Municipal, doivent agir au titre d'un mandat spécial, c'est-à-dire accomplir une mission en matière municipale dans l'intérêt de la commune et avec l'autorisation de celle-ci.

C'est une mission qui ne correspond pas à l'exécution habituelle des fonctions dont les élus sont investis.

Le mandat spécial doit également être confié par une délibération préalable du Conseil Municipal.

Dans le cadre du jumelage avec la Ville de SPISSKA NOVA VÈS en SLOVAQUIE, trois élus, Madame Véronique LOUWAGIE, Député-Maire, Monsieur Jean-Marie GOUSSIN, Maire-Adjoint et Madame Arlette BOUCHAUD, Conseillère Municipale, avaient fait le déplacement en 2016.

En 2017, une délégation d'élus sera également amenée à effectuer un voyage à destination de SPISSKA NOVA VÈS. Ce déplacement rentre dans le cadre de la définition du mandat spécial.

Madame le Maire, M. GOUSSIN et Mme BOUCHAUD quittent la salle et ne prennent pas part au vote de ce point qui pourrait éventuellement les concerner.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 25 voix POUR,***

- ***AUTORISE la prise en charge financière par la Ville de L'AIGLE des frais de ce déplacement et d'hébergement qui en découleront pour trois élus au maximum.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE -
ASSOCIATION « LES
TROTTEURS
AIGLONS »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2017-32

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI,
M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie
LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas
CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD,
M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et
Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à
M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à
Mme Charlene RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ
qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

L'association sportive « Les Trotteurs Aiglons » organise la 9^{ème}
édition de la course pédestre « La Ronde de L'Aigle », le samedi
13 mai 2017.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **6 AVR. 2017**

Publié

le : **6 AVR. 2017**

Le Maire,


Véronique
LOUWAGIE



Chaque année, cet événement, très attendu des sportifs locaux
et régionaux, attire des participants de plus en plus nombreux.
Pour la seconde année consécutive, les coureurs emprunteront
exclusivement les rues du centre-ville de L'Aigle.

Trois courses sont proposées :

- une pour les enfants,
- deux pour les adultes, de 5 et 10.1 kilomètres.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à
5 100,00 € : communication, récompenses, sécurité...
L'association « Les Trotteurs Aiglons » sollicite une subvention
exceptionnelle.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

**- se prononce FAVORABLEMENT quant à l'octroi d'une
subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 €.**

Les crédits seront pris sur l'imputation 40 / 6574 / 103
« réserves pour subventions ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature in blue ink]
Véronique LOUWAGIE

BUDGET PREVISIONNEL
La Ronde de L'Aigle (13/05/2017)

			CREDIT	DEBIT	SOLDE
SUBVENTIONS					
					0,00 €
Commune de l'Aigle			1 100,00 €		1 100,00 €
			0,00 €		1 100,00 €
S/total			1 100,00 €		
SPONSORS					
Transport Dejouis			100,00 €		1 200,00 €
Société Delavigne			100,00 €		1 300,00 €
Société Leroi			100,00 €		1 400,00 €
Bar du château			100,00 €		1 500,00 €
CE Novelis			100,00 €		1 600,00 €
Société Levitre			100,00 €		1 700,00 €
Groupama			100,00 €		1 800,00 €
Imprimerie Hérault			100,00 €		1 900,00 €
Menuiserie Helleux Michel			100,00 €		2 000,00 €
Café Ect			100,00 €		2 100,00 €
Maçonnerie Trouvet			100,00 €		2 200,00 €
Bati Fermeture			100,00 €		2 300,00 €
Profil+			200,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
			0,00 €		2 500,00 €
S/total			1 400,00 €		
INSCRIPTIONS					
10km	150	8	1 200,00 €		3 700,00 €
10km	30	10	300,00 €		4 000,00 €
5km	150	6	900,00 €		4 900,00 €
5km	25	8	200,00 €		5 100,00 €
S/total			2 600,00 €		
TOTAL RECETTES			5 100,00 €		
ORGANISATION					
					5 100,00 €
Frais administratifs				155,00 €	4 945,00 €
Comité des courses sur route				35,00 €	4 910,00 €
Protection civile				170,00 €	4 740,00 €
Impression des Tracts 2000 Ex				500,00 €	4 240,00 €
Impression des Affiches 150 Ex				140,00 €	4 100,00 €
Achat tee shirts	355	10		3 550,00 €	550,00 €
Ambulances				195,00 €	355,00 €
					355,00 €
REMERCIEMENTS					
Reversement donneurs de sang	355	1		355,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES				5 100,00 €	
SOLDE PREVISIONNEL					0,00 €

Vu, à L'AIGLE
le -5 AVR. 2017



Véronique LOUWAGIE

Député-Maire de L'AIGLE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

OBJET :

**SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES -
« COLLÈGE
FRANCOISE DOLTO »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2017-33**

L'an deux mil dix-sept,
le : **Lundi 27 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Claude BELLUCO et Mme Sabine GUIRADO.

Monsieur Nicolas CLOLUS a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **-6 AVR. 2017**

Publié

le : **-6 AVR. 2017**

Le Maire,

**Véronique
LOUWAGIE**



Le Collège Françoise DOLTO a organisé respectivement un échange scolaire et un séjour linguistique :

- en Allemagne, du 1^{er} au 10 mars 2017, pour les élèves de 3^{ème} ;
- en Espagne, du 20 au 26 mars 2017, pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.

Ces projets, construits en étroite relation avec les programmes, permettent de répondre aux axes d'ouverture à l'international du projet d'établissement. Ainsi, la venue des Espagnols est programmée en avril 2017, et celle des Allemands en mai 2017.

Afin de financer ces séjours, le Collège Françoise DOLTO sollicite une subvention exceptionnelle pour chacun d'entre eux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

➤ **se prononce FAVORABLEMENT quant à l'octroi de deux subventions exceptionnelles d'un montant de 250,00 € chacune.**

Les crédits seront pris sur l'imputation 20 / 6574 / 200
« réserves pour subventions ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

ETABLISSEMENT

Collège Dolto, Collège Molière, Lycée Napoléon

FINANCEMENT du VOYAGE

FACULTATIF

Supprimer la mention inutile

Accompagnateur responsable	Mme Lainé Danièle. Mme Neel					
Destination	Clausthal-Zellerfeld (Allemagne)					
Date du voyage	Du	1er mars 2017	Au	10 mars 2017	10 jours	
Date et horaires de la sortie	Le		de	H	à	H
Objectifs pédagogiques	Appariement avec l'Allemagne					
Classes concernées	3èmes et lycée					
Nombre de participants	30	Nombre d'accompagnateurs	2			

		RECETTES		
		Prévisions de recettes		
Transports			Subventions spécifiques	
Aller et retour	6 009,00		Collectivités Locales	
Transport Accrobranche	490,00		Subventions spécifiques de l'Etat	
Hébergements			Ministère de l'Education Nationale	
Chauffeur	540,00		Ministère de la Culture	
Repas			Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Entrées	459,00		Subventions spécifiques	
Maison Monnet	165,00 €		Organismes Internationaux	300,00
Château Falaise	84,00 €		(hors fonds européens)	
Tapisserie de Bayeux	120,00 €		Dons	
Forge d'Aube	90,00 €		APE Association Parents d'Elèves - Global	
Frais divers de gestion	0,00		30 élèves x [] € =	0,00
Assurance Annulation			FSE - Maison des Lycées - Global	
			30 élèves x [] € =	0,00
			Autres : xxxxxxxxxxxxxx	
			Participation de l'établissement	
			Service concerné : AP ap	
			DGF- Dotation Globalisée de Fonctionnement	478,00
			Prélèvement sur fonds de roulement	
			Participations des FAMILLES	
			30 élèves x 224,00 € =	6 720,00
			Autres participations volontaires	
			15 personnes x [] € =	0,00
			Recettes exceptionnelles	
	7 498,00		TOTAL DES RECETTES	7 498,00
COUT INDIVIDUEL	coût total du voyage / nombre total des participants (élèves et accompagnateurs)			234,31

RAPPEL : le budget doit être EQUILIBRE

Le Conseil d'Administration délibère sur les points suivants :

- ▶ la signature des contrats et conventions afférents à ce voyage (contrats à joindre)
- ▶ l'acceptation de la perception des dons des organismes cités ci-dessus correspondant à l'attestation du ou des donateurs
- ▶ la perception de la participation des familles inscrite ci-dessus
- ▶ les modalités en cas : Attention, ces points doivent être précisés

✓ Désistement des élèves

✓ Annulation du voyage :

Véronique LOUWAGIE, Chef d'Etablissement,

Député-Maire de L'AIGLE



Vu, à L'AIGLE
le -5 AVR. 2017

ETABLISSEMENT

Collège Dolto, Collège Molière, Lycée Napoléon

FINANCEMENT du VOYAGE

FACULTATIF

Supprimer la mention inutile

Accompagnateur responsable **Mme CLOUCHE**

Destination **Torrelavega**

Date du voyage Du **20-mars-2017** Au **27 mars 2017**

Date et horaires de la sortie Le de **H** à **H**

Objectifs pédagogiques **Appariement avec l'Espagne**

Classes concernées **3èmes et 4èmes**

Nombre de participants **50** Nombre d'accompagnateurs **4**

BUDGET PREVISIONNEL DU VOYAGE			
DEPENSES		RECETTES	
Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	
Transports		Subventions spécifiques	
Aller et retour	7 045,00	Collectivités Locales	
Circuit sur site		Subventions spécifiques de l'Etat	
Transport Accrobranche		Ministère de l'Education Nationale	
Hébergements		Mairie	
Chauffeur	407,00	Ministère de la Jeunesse et des Sports	
hébergement enseignantsenseignants	616	Subventions spécifiques	
Repas		Organismes internationaux	
Entrées	1 246,00	(hors fonds européens)	
		Dons	
documentation pédagogique	50,00	APE Association Parents d'Elèves - Global	
Frais divers de gestion		50 élèves x € = 0,00	
cadeaux + accueil correspondants	501,11	FSE - Maison des Lycées - Global	
petit-déjeuners	162,00	50 élèves x € = 0,00	
		Autres : xxxxxxxxxxxx	
		Participation de l'établissement	
		Service concerné : AP ap	
		DGF- Dotation Globalisée de Fonctionnement	697,12
		Prélèvement sur fonds de roulement	
		Hébergement des enseignants 20DOT	616
		Participations des FAMILLES	
		50 élèves x 174,28 € = 8 713,99	
		Autres participations volontaires	
		 personnes x € = 0,00	
		Recettes exceptionnelles	
TOTAL DES DEPENSES	9 411,11	TOTAL DES RECETTES	9 411,11

COUT INDIVIDUEL

coût total du voyage / nombre total des participants (élèves et accompagnateurs)

174,28**RAPPEL : le budget doit être EQUILIBRE****Le Conseil d'Administration délibère sur les points suivants :**

- ▶ la signature des contrats et conventions afférents à ce voyage (contrats à joindre)
- ▶ l'acceptation de la perception des dons des organismes cités ci-dessus correspondant à l'attestation du ou des donateurs
- ▶ la perception de la participation des familles inscrite ci-dessus
- ▶ les modalités en cas : **Attention, ces points doivent être précisés**

✓ **Désistement des élèves**✓ **Annulation du voyage :**

Le Chef d'Etablissement,

Existence de charte des sorties/voyages dans l'établissement

OUI**NON**Vu, à L'AIGLE
le -5 AVR. 2017

Véronique LOUWAGIE

Député-Maire de L'AIGLE

EXECUTION BUDGETAIRE

Vu, à L'AIGLE

Le 5 AVR. 2017

Véronique LOUWAGIE



Député-Maire de L'AIGLE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 092 826,39	7 728 738,58	17 821 564,97
Titres de recettes émis (b)	3 675 487,45	7 893 656,61	11 569 144,06
Réductions de titres (c)	2 000,00	223 851,97	225 851,97
Recettes nettes (d = b - c)	3 673 487,45	7 669 804,64	11 343 292,09
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 092 826,39	7 728 737,58	17 821 563,97
Mandats émis (f)	4 344 366,30	8 037 790,08	12 382 156,38
Annulations de mandats (g)	360 564,41	457 999,53	818 563,94
Dépenses nettes (h = f - g)	3 983 801,89	7 579 790,55	11 563 592,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		90 014,09	
(h - d) Déficit	310 314,44		220 300,35

42000 - L AIGLE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	324 463,81	0,00	-310 314,44	0,00	14 149,37
Fonctionnement	354 136,68	314 274,50	90 014,09	0,00	129 876,27
TOTAL I	678 600,49	314 274,50	-220 300,35	0,00	144 025,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
FOIRE 4 JOURS DE L AIGLE					
Investissement	38 231,79	0,00	-21 047,00	0,00	17 184,79
Fonctionnement	2 593,42	0,00	1 181,05	0,00	3 774,47
Sous-Total	40 825,21	0,00	-19 865,95	0,00	20 959,26

EXECUTION BUDGETAIRE

Vu, à L'AIGLE

Le 5 AVR. 2017

Véronique LOUWAGIE



Député-Maire de L'AIGLE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	38 231,79	80 097,42	118 329,21
Titres de recettes émis (b)	0,00	77 408,50	77 408,50
Réductions de titres (c)	0,00	49,83	49,83
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	77 358,67	77 358,67
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	38 231,79	80 097,42	118 329,21
Mandats émis (f)	21 047,00	79 426,92	100 473,92
Annulations de mandats (g)	0,00	3 249,30	3 249,30
Dépenses nettes (h = f - g)	21 047,00	76 177,62	97 224,62
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 181,05	
(h - d) Déficit	21 047,00		19 865,95

42300 - FOIRE 4 JOURS DE L AIGLE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
FOIRE 4 JOURS DE L AIGLE					
Investissement	38 231,79	0,00	-21 047,00	0,00	17 184,79
Fonctionnement	2 593,42	0,00	1 181,05	0,00	3 774,47
Sous-Total	40 825,21	0,00	-19 865,95	0,00	20 959,26
TOTAL III	40 825,21	0,00	-19 865,95	0,00	20 959,26
TOTAL I + II + III	40 825,21	0,00	-19 865,95	0,00	20 959,26

EXECUTION BUDGETAIRE

Vu, à L'AIGLE

Le 5 AVR, 2017



Véronique LOUWAGIE

Véronique Louwagie
Député-Maire de L'AIGLE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	57 902,86	53 365,00	111 267,86
Titres de recettes émis (b)	14 958,45	55 102,84	70 061,29
Réductions de titres (c)	0,00	5 482,00	5 482,00
Recettes nettes (d = b - c)	14 958,45	49 620,84	64 579,29
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	57 902,86	53 365,00	111 267,86
Mandats émis (f)	42 483,44	54 863,52	97 346,96
Annulations de mandats (g)	10 231,62	6 285,95	16 517,57
Dépenses nettes (h = f - g)	32 251,82	48 577,57	80 829,39
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 043,27	
(h - d) Déficit	17 293,37		16 250,10

42400 - FOIRES ET MARCHES L AIGLE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
FOIRES ET MARCHES L AIGLE					
Investissement	42 902,86	0,00	-17 293,37	0,00	25 609,49
Fonctionnement	-2 804,36	0,00	1 043,27	0,00	-1 761,09
Sous-Total	40 098,50	0,00	-16 250,10	0,00	23 848,40
TOTAL III	40 098,50	0,00	-16 250,10	0,00	23 848,40
TOTAL I + II + III	40 098,50	0,00	-16 250,10	0,00	23 848,40



PROJET



VILLE DE L'AIGLE

Annexe 2017-30

RÈGLEMENT DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LA VILLE DE L'AIGLE

Le Maire de L'AIGLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29, L2212-1 et 2 et L.2224-18 ;

VU le règlement sanitaire départemental et l'arrêté du 9 Mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement aux consommateurs ;

VU l'avis des organisations professionnelles intéressées ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le règlement du Marché Hebdomadaire de la Ville de L'Aigle est fixé ainsi qu'il suit, conformément aux dispositions indiquées sous formes de différentes rubriques du document joint.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge et remplace toutes les dispositions antérieures, relatives à la réglementation du marché.

ARTICLE 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à compter de leur caractère exécutoire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2131-1, L2131-2 et L2131-3.

ARTICLE 4 : Les services de Gendarmerie et de Police ainsi que les Agents communaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent règlement ou arrêté.

Fait à L'AIGLE,

Vu, à L'AIGLE

Le **5 AVR. 2017**

Le Député-Maire de L'AIGLE,

 **Véronique LOUWAGIE**

Député-Maire de L'AIGLE

Véronique LOUWAGIE

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS

Article 1 : LA COMMISSION DU MARCHÉ

Objet

La commission mixte de marché a pour objet de maintenir un dialogue permanent entre la municipalité et les commerçants non sédentaires du marché, sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du marché (réglementation, aménagement et modernisation, attribution d'emplacements).

Composition

Elle est composée :

- du Maire qui a seul le pouvoir de décision,
- de l' élu responsable des foires et marchés,
- de deux commerçants ou plus (dont au minimum 50 % d'abonnés), non sédentaires du marché hebdomadaire. Ces délégués représentatifs de la profession sont élus pour présenter les doléances des commerçants non sédentaires du marché, et pour donner leur avis dans l'intérêt général du marché,
- du régisseur des droits de place (placier) qui participe aux travaux de la commission. Il applique les directives de la commission sur le marché et les fait respecter,
- d'un ou deux représentants syndicaux.

Article 2 : LIEUX, JOURS ET HEURES DE TENUE DES MARCHÉS

Les marchés publics se tiennent sur le territoire de la Ville comme suit :

- le Mardi : rue de Bec'Ham, rue Gambetta, Place du Marché aux poissons, Rue René Vivien, Place Boislandry, Place de l'Europe, Place de Verdun et Place Saint Martin ;
- le Dimanche : Place de la Halle.

A partir de 8 Heures.

A l'exclusion de :

- la Braderie annuelle du ressort de l'Union commerciale,
- le Marché de Noël,
- la Brocante de Pâques,
- la Foire aux arbres.

HORAIRES AUTORISÉS

Les différents horaires autorisés sur les marchés sont les suivants :

Catégorie de commerçants	Horaires d'arrivée	Attribution des places libres	Véhicules des commerçants		Evacuation totale des commerçants
			Départ	Retour	
Marchés du Matin	6h30		8h30	12h30	14h00
Abonnés	7h00	8h00 (du 26 mars au 28 octobre)	8h30	12h30	14h00
Non abonnés		8h30 (du 29 octobre au 25 mars)	9h00		

L'accès aux bornes d'alimentation électriques sont accessibles de 07h00 à 13h00. Le placier est le seul autorisé à procéder à l'ouverture et à la fermeture de celles-ci.

A l'occasion des fêtes foraines, d'autres manifestations ou de travaux rendant entièrement ou partiellement les lieux précités indisponibles, le marché sera déplacé. Un arrêté municipal fixe les conditions des marchés déplacés. Des marchés complémentaires peuvent être organisés sur décision de la Commission Municipale chargée des Marchés.

Article 3 : ATTRIBUTION DES PLACES

A – Les Abonnés

Toutes les demandes d'attribution d'emplacement fixe, selon le principe de l'abonnement, doivent être formulées par écrit au Maire de la commune. Ils sont inscrits sur un registre dans l'ordre de réceptions.

Elles devront être accompagnées des photocopies des documents permettant d'exercer une activité de distribution sur le domaine public. Le demandeur devra présenter les originaux au moment de l'attribution de l'emplacement, faute de quoi, elle n'aura pas lieu et il perdra l'ancienneté de sa demande. L'abonnement procure à son titulaire un emplacement déterminé. Le Maire a toute compétence pour modifier l'attribution de l'emplacement pour des motifs tenant à la bonne administration du marché.

Ordre de priorité d'attribution des emplacements vacants :

- 1) Les emplacements vacants sont attribués en priorité par ordre d'ancienneté. L'intéressé doit adresser une demande de changement de place écrite à la Mairie. Il ne peut être attribué qu'un seul emplacement par entreprise.
- 2) Les places devenues vacantes doivent être affichées sur les panneaux municipaux, durant 5 semaines.
- 3) Elles seront attribuées aux demandeurs en fonction de leur activité (eu égard aux voisins immédiats) et par ordre d'ancienneté.
- 4) Les emplacements attribués sont inscrits sur un plan déposé à la Mairie indiquant le nom et la place de chaque commerçant.

B – Les Volants

Les volants correspondent à des emplacements A LA JOURNÉE appelés "places de PASSAGER".

- 1) Toute personne qui souhaite obtenir une attribution d'emplacement à la journée (place de passager) doit en faire la demande verbalement au préposé au placement (le placier) en lui présentant spontanément ses documents d'activités non sédentaires prévus à l'article 3-C ainsi qu'un extrait du K bis.
- 2) Il est interdit au préposé au placement (le placier) d'attribuer un emplacement à toute personne qui lui en fait la demande sans lui montrer spontanément ses documents d'activité non sédentaire sous peine de se mettre en infraction avec le présent arrêté.
- 3) Conformément aux principes généraux du droit, dont celui de l'égalité des administrés devant les services publics et l'accès au domaine public, les attributions d'emplacements à la journée ou demi-journées sont effectuées par ordre d'arrivée.
- 4) Il est strictement interdit aux commerçants passagers du marché hebdomadaire de s'installer de façon anarchique ou, pour les abonnés et réguliers de changer d'emplacement, sans autorisation du préposé au placement.

C – Les pièces à fournir

Le marché est ouvert aux professionnels et à leurs salariés qui devront être munis des documents administratifs afférents à la vente, d'une carte nationale d'identité et d'un justificatif d'une assurance les couvrant en responsabilité civile commerciale et professionnelle.

Ces pièces devront être présentées à toute demande du placier, des agents dûment habilités des services fiscaux, des douanes, des services vétérinaires ou des agents de la force publique. Aucun emplacement ne sera accordé aux personnes ne pouvant présenter les documents susmentionnés.

Le placier assurera l'attribution des emplacements libres. Les places seront accordées après présentation des documents administratifs.

Toute demande pour un emplacement définitif doit être déposée par écrit à la Mairie et doit obligatoirement mentionner le nom et le prénom du postulant, des dates et lieu de naissance, son adresse et son numéro de téléphone, l'activité précise exercée, les justificatifs professionnels et le métrage souhaité.

D – Assiduité

N'altère pas à son assiduité le titulaire qui s'absente pendant 5 semaines consécutives et qui fréquente de manière régulière le marché hebdomadaire. Mais, il doit informer le placier. Celui-ci peut attribuer cette place vacante à la journée (passager).

En cas de maladie attestée par un certificat médical, le titulaire d'un emplacement conserve ses droits. Il peut se faire remplacer par une personne si elle est titulaire de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires en qualité de vendeur ou salarié de son entreprise.

Article 4 : CIRCULATION ET INSTALLATION

A) Stationnement des camelots

Les allées de circulation et de dégagement réservées au passage des usagers seront laissées libres d'une façon constante. La circulation de tous véhicules y est interdite pendant les heures où la vente est autorisée.

Sont autorisés, les camions et remorque magasins, dans les dimensions et poids autorisés par le Code de la Route et dont l'installation ne nuit pas au voisinage, les véhicules devant être installés à l'alignement de tous les bancs de vente.

Les agents préposés à la surveillance peuvent prendre toutes les dispositions susceptibles d'assurer la commodité et la sécurité de la circulation et du stationnement sur les marchés et leurs abords.

B) Installation / Métrage

Il est absolument interdit aux commerçants et à leur personnel :

- de stationner, debout ou assis, dans les passages réservés au public,
- d'aller au-devant des passants pour leur offrir leurs marchandises sur le chemin ou de les attirer par le bras ou les vêtements près des étalages,
- de faire fonctionner tout appareil ou instrument destiné à faire du bruit, transmettre ou amplifier les sons de manière continue ou abusive,

- de disposer les étalages en saillie sur les passages ou d'une façon qui masquerait les étalages dans la même allée. L'usage de rideaux de fond est seul autorisé, sauf le long des boutiques pour ne pas gêner les vitrines. Les barnums, parapluies et les étalages de marchandises devront être également placés de façon à ne pas masquer les vitrines,
- de suspendre des objets ou marchandises pouvant occasionner des accidents, comme de les placer dans les passages ou sur les toits des abris,
- d'aménager un intervalle de passage d'au moins 50 cm entre les étalages de vente,
- d'étaler le long ou en face d'une boutique ou magasin pour y vendre des marchandises ou denrées similaires à celles mises en vente dans ceux-ci.

Les installations des commerçants devant les maisons ou boutiques devront toujours respecter les passages d'accès aux portes, partout où la circulation n'est pas possible sur les trottoirs, entre les maisons et les installations de marchés. Celles établies sur les chaussées devront respecter les alignements autorisés.

Article 5 : PROPRETÉ DES MARCHÉS

Il est interdit de crayonner ou d'afficher sur le matériel et les plantations appartenant à la Ville de L'AIGLE, d'y planter des clous, d'y suspendre des objets et de l'endommager d'une manière quelconque, de faire des scellements dans le sol sans autorisation de la Mairie et d'y poser quoi que ce soit qui puisse en causer la dégradation.

Le déplacement du mobilier urbain n'est pas autorisé.

Les emplacements doivent être tenus et laissés très propres. Les commerçants devront nettoyer leur emplacement à l'issue du marché. Les emballages vides doivent être emportés par le bénéficiaire de l'emplacement.

Pour les commerces d'alimentation, des containers seront prévus pour les emballages usagés et les déchets. L'étal et les récipients de présentation des poissonniers doivent être aménagés de telle sorte que l'eau de fusion de la glace, ainsi que celle utilisée pour leur activité, ne s'écoule dans les allées et sous les étalages voisins.

Tous les produits d'origine animale devront être commercialisés en respectant toutes les règles d'hygiène prévues par les lois et règlements.

Les grilloirs devront obligatoirement disposer de bacs de réception pour les huiles et graisses et des tapis pour les projections.

D'une manière générale, tous les étals susceptibles de salir le sol devront être déposés sur des bâches ou tout autre moyen de protection du sol.

Il en est de même pour les véhicules qui seront stationnés sur le marché. Seuls les véhicules indispensables à l'activité du commerçant sont autorisés à stationner à l'arrière de l'étal. Le stockage de marchandises n'est pas considéré comme indispensable à l'activité.

D'une manière générale, les véhicules devront être garés sur les parkings indiqués par le placier. Ils ne devront en aucun cas masquer les commerces sédentaires des abords du marché ou les étals. Les véhicules présentoirs autorisés pour la vente doivent être conformes au Code de la Route et aux éventuelles réglementations spécifiques aux produits vendus.

Les câbles électriques doivent être réglementaires et disposés en arrière des bancs pour que la clientèle ne puisse pas marcher dessus. En aucun cas les câbles électriques ne doivent traverser les passages réservés à la clientèle.

Les groupes électriques sont interdits dès lors que les commerçants disposent de bornes électriques de 16 ampères.

Les allées piétonnières seront laissées libres pendant toute la durée du marché : cageots, caisses, emballages, panneaux... seront disposés en retrait des bancs.

Article 6 : TARIFS

Une redevance doit être versée par les personnes autorisées à exécuter une activité commerciale sur l'emplacement public. Le mode de calcul de cette redevance est fixé par le Conseil Municipal.

Les droits de place sont perçus par le placier qui remet, à chaque commerçant, un justificatif sur lequel est indiqué le montant à percevoir. Ils sont exigibles en totalité même si l'emplacement a été occupé une fraction de la journée.

Les abonnés règlent mensuellement leur droit de place.

Article 7 : SÉCURITÉ, SANTÉ PUBLIQUE et DISCIPLINE

Dans le cadre de la sécurité et de la santé publique, sont interdits :

- les jeux de hasard et les loteries,
- l'utilisation abusive ou exagérée d'appareil de diffusion sonore,
- la vente dans les allées ou en dehors des emplacements désignés à cet effet,
- l'interpellation des passants pour leur proposer de la marchandise,
- la distribution de tracts ou d'imprimés sans autorisation municipale,
- l'obstruction à la circulation des piétons dans les allées,
- le racolage, la mendicité,
- la pratique d'une activité qui porterait atteinte à la sécurité ou à la tranquillité du public,
- la présence de chiens classés en première ou deuxième catégorie, ainsi qu'aux chiens dont les propriétaires savent qu'ils peuvent mordre subitement, même muselés et tenus en laisse. Les commerçants sont seuls responsables de leurs tables ou étals et de leurs appareils, branchements électriques ou à gaz.

En matière d'hygiène :

- il est interdit de jeter ou d'abandonner des débris quelconques en dehors des endroits prévus à cet effet,
- il est interdit d'exposer ou de vendre des animaux vivants sauf sur la place prévue à cet effet,
- il est interdit de tuer, saigner, plumer ou dépouiller les animaux,
- les commerçants doivent toujours maintenir les emplacements en parfait état de propreté,
- les commerçants de poisson, de triperie, de viande ou de volaille doivent se munir de bacs étanches pour y déposer les déchets provenant de la vente de leurs denrées,
- d'une manière générale, les emballages vides ou tout autre déchet inerte doivent être enlevés par des marchands intéressés. Toutefois, afin de faciliter la tâche de ces derniers, les services techniques municipaux assureront, en fin de marché, l'enlèvement des dits déchets qui devront demeurer acceptables par leur volume et leur présentation. A cet effet, les commerçants devront s'efforcer de les rassembler en un même point du marché.

Article 8 : LES SANCTIONS

La Commission Municipale chargée du marché examine les problèmes de fonctionnement ou de modifications du marché. Elle peut proposer des tarifs des droits de place.

Tous les cas litigieux sont tranchés souverainement par cette commission.

Tout manquement au présent règlement sera sanctionné par les mesures ci-après dûment motivées après avis de la Commission chargée du Marché :

- 1^{er} manquement : mise en demeure ou avertissement,
- 2^{ème} manquement : exclusion temporaire de l'emplacement pendant deux marchés minimum,
- 3^{ème} manquement : exclusion définitive du marché.

Les infractions au présent arrêté municipal feront l'objet de procès-verbaux conformément aux lois.

A L'AIGLE,

Le Député-Maire de L'AIGLE,

Véronique LOUWAGIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de L'Aigle

Numéro SIRET : 21610214500010

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : 420 - Commune de L'Aigle

ANNEE 2016

Vu, à L'AIGLE

Le



Véronique LOUWAGIE

Député-Maire de L'AIGLE

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

Code INSEE 61214	Commune de L'Aigle 420 - Commune de L'Aigle	CA 2016
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	8 160
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	192
Communauté de Communes des Pays de L'Aigle	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	818,70	1 049,00
2	Produit des impositions directes/population	375,04	468,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	932,34	1 174,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	414,91	260,00
5	Encours de dette/population	698,68	862,00
6	DGF/population	317,09	175,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,91%	50,71%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,86	96,84
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	44,50%	22,14%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,94%	73,43%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 579 790,55	G	7 669 804,64
	Section d'investissement	B	3 983 801,89	H	3 673 487,45
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	39 862,18
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D		J	324 463,81
			(si déficit)		(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			11 563 592,44		11 707 618,08
			= A+B+C+D		= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 799 762,72	L	1 673 977,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		1 799 762,72		1 673 977,00
			= E+F		= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		7 579 790,55		7 709 666,82
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		5 783 564,61		5 671 928,26
	= B+D+F		= H+J+L		
	TOTAL CUMULE		13 363 355,16		13 381 595,08
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 799 762,72	L 1 673 977,00
024	Produits de cessions	0,00	500 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	517 737,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	600 000,00
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	28 120,00
27	Autres immobilisations financières	28 120,00	28 120,00
1001	DIVERS (COMPLEXE EVENEMENTIEL - RENOUELL	127 000,00	
162016	REMISE EN ETAT MAISON PRES DU MINI GOLF BDP	2 146,00	
20012015	TRAVAUX DE BARDAGE SUR LE GYMNASE NAPOLEI	12 953,00	
22016	REFECTION MATERIELS SALLE DE VERDUN	8 700,00	
22322015	ACQUISITION FONCIERE HOPITAL BANDE	16 860,00	
302016	ACHAT DU BOIS - TERRAIN LEGALL	4 800,00	
312016	ACHAT D'UN JARDIN - TERRAIN VILETTE	900,00	
352016	BALISAGE CHEMINEMENT PIETONS : PLACE BOISLA	2 117,00	
362016	AERODROME : RAPPORT MESURES PORTANCE COI	12 219,00	0,00
372016	AERODROME : MARQUAGE AU SOL	11 993,00	
432016	MAINTENANCE (EXTINCTEURS, RIA) SUITE COMMIS	9 764,00	
442016	PROVISION DALKIA ET RECBIA POUR GROSSE REP,	18 006,00	
462016	REMPLACEMENT DES LUMINAIRES	41 195,00	
482016	ECLAIRAGE PICHOT	42 668,00	
502016	REQUALIFICATION DU QUARTIER BLAIZOT	320 000,00	
512016	RENOVATION ET MODIFICATION CARREFOUR A FEU	2 188,80	
52016	PANNEAUX DE BASKET AU GYMNASE NAPOLEON	24 061,00	
522016	MISE EN PLACE DE CONTAINERS ENTERRES	274 602,00	
542016	TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE TELECOMM, ECLAI	90 461,95	
552016	TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE TELECOMM, ECLAI	3 515,00	
562016	TRAVAUX DE CREATION DES RESEAUX, PLUVIAL, D'	21 785,00	
572016	TRAVAUX DE CREATION DE TROTTOIR ET PARKING	9 398,00	
582016	REHABILITATION EGLISE ST JEAN - 1ERE TRANCHE	118 946,00	
592016	MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	42 000,00	0,00
602016	RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES PAUTHONNIE	29 537,00	
612016	AUDIT EGLISE SAINT MARTIN	20 000,00	
62016	CHANGEMENT BUT DE HAND SOUS PANIER OUEST	720,00	
652016	ACQUISITION D UN ABRI BUS GARE	20 700,00	
662016	CHANGEMENT DES MENUISERIES PRESBYTERE SA	17 967,97	
702016	CREATION D UN BRANCHEMENT EAU POTABLE AIR	17 001,00	
732016	RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX	390 000,00	
862016	ACQUISITION TERRAIN LES HAIES	30 620,00	
882016	ACQUISITION D UNE SAUVEGARDE SUR LE SERVEL	1 290,00	
892016	ILLUMINATIONS DE NOEL	4 063,00	
912016	SCHELLEMENT DES ANCRAGES SALLE DE GYMNAS	10 789,00	
92016	RENOVATION CLUB HOUSE TENNIS	1 676,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 705 400,00	1 400 343,66	250 679,39	0,00	54 376,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 334 150,18	3 334 149,31	0,00	0,00	0,87
014	Atténuations de produits	1 194 904,00	1 194 903,36	0,00	0,00	0,64
65	Autres charges de gestion courante	346 445,00	285 087,08	0,00	0,00	61 357,92
Total des dépenses de gestion courante		6 580 899,18	6 214 483,41	250 679,39	0,00	115 736,38
66	Charges financières	142 000,00	115 603,90	13 044,89	0,00	13 351,21
67	Charges exceptionnelles	89 000,00	23 818,24	63 000,00	0,00	2 181,76
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 927,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 818 826,18	6 353 905,55	326 724,28	0,00	138 196,35
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	852 367,00	899 160,72			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		852 367,00	899 160,72			0,00
TOTAL		7 671 193,18	7 253 066,27	326 724,28	0,00	91 402,63
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	270 000,00	267 228,23	46 266,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	261 346,00	188 787,17	21 112,00	0,00	51 446,83
73	Impôts et taxes	3 554 926,00	3 478 995,30	44 000,00	0,00	31 930,70
74	Dotations, subventions et participations	3 415 478,00	3 388 408,79	39 640,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	76 500,00	30 276,73	44 877,00	0,00	1 346,27
Total des recettes de gestion courante		7 578 250,00	7 353 696,22	195 895,00	0,00	28 658,78
76	Produits financiers	0,00	19,18	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	58 256,15	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 578 250,00	7 411 971,55	195 895,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	53 081,00	61 938,09			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		53 081,00	61 938,09			0,00
TOTAL		7 631 331,00	7 473 909,64	195 895,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		(3) 39 862,18				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	52 000,00	0,00	9 000,00	43 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	34 761,31	14 602,31	0,00	20 159,00
	Total des opérations d'équipement	8 680 942,94	3 366 238,04	1 762 642,72	3 552 062,18
	Total des dépenses d'équipement	8 767 704,25	3 380 840,35	1 771 642,72	3 615 221,18
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	4 790,64	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 192 643,00	536 232,81	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	656 410,19
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	42 884,19		28 120,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 235 527,19	541 023,45	28 120,00	666 383,74
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 003 231,44	3 921 863,80	1 799 762,72	4 281 604,92
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	53 081,00	61 938,09		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	28 120,00	0,00		28 120,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	81 201,00	61 938,09		19 262,91
	TOTAL	10 084 432,44	3 983 801,89	1 799 762,72	4 300 867,83
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	(3) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 052 220,40	656 720,20	507 737,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 069 956,73	1 793 000,00	600 000,00	3 676 956,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	28 120,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 122 177,13	2 449 720,20	1 135 857,00	3 536 599,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	656 410,00	0,00	0,00	656 410,00
21	Immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
23	Immobilisations en cours	0,00	188,10	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	154 000,00	9 943,93	0,00	144 056,07
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	314 274,50	314 274,50	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	59 000,00	0,00	10 000,00	49 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	200,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 120,00	0,00	28 120,00	0,00
024	Produits de cessions	545 000,00		500 000,00	
	Total des recettes financières	1 757 304,50	324 606,53	538 120,00	894 577,97
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 879 481,63	2 774 326,73	1 673 977,00	4 431 177,90
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	852 367,00	899 160,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	28 120,00	0,00		28 120,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	880 487,00	899 160,72		0,00
	TOTAL	9 759 968,63	3 673 487,45	1 673 977,00	4 412 504,18

Commune de L'Aigle - 61 - 420 - Commune de L'Aigle	CA 2016
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

Pour information	(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	324 463,81			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 651 023,05		1 651 023,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 334 149,31		3 334 149,31
014	Atténuations de produits	1 194 903,36		1 194 903,36
65	Autres charges de gestion courante	285 087,08		285 087,08
66	Charges financières	128 648,79		128 648,79
67	Charges exceptionnelles	86 818,24	0,00	86 818,24
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	57 545,40	57 545,40
			841 615,32	841 615,32
Dépenses de fonctionnement - Total		6 680 629,83	899 160,72	7 579 790,55
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	53 044,14	53 044,14
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	536 232,81	0,00	536 232,81
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 371 028,68		3 371 028,68
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>		8 893,95	8 893,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 602,31	0,00	14 602,31
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 921 863,80	61 938,09	3 983 801,89
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 705 400,00	1 400 343,66	250 679,39	0,00	54 376,95
6032	Variation des stocks des autres approvisionne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	17 370,19	6 613,17	0,00	6 016,64
60612	Énergie - Électricité	260 000,00	226 608,47	40 144,52	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	7 527,25	15 856,36	0,00	1 616,39
60621	Combustibles	8 000,00	10 848,73	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	41 000,00	31 982,16	4 650,72	0,00	4 367,12
60623	Alimentation	22 000,00	12 927,61	254,61	0,00	8 817,78
60624	Produits de traitement	0,00	54,48	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	650,00	680,28	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	55 000,00	41 229,63	178,46	0,00	13 591,91
60632	Fournitures de petit équipement	75 000,00	74 665,72	17 055,81	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	8 500,00	6 906,55	227,60	0,00	1 365,85
60636	Vêtements de travail	14 250,00	6 286,28	548,59	0,00	7 415,13
6064	Fournitures administratives	0,00	16 336,63	75,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et n	54 000,00	21 280,62	11 249,32	0,00	21 470,06
611	Contrats de prestations de services	215 000,00	124 593,22	68 036,14	0,00	22 370,64
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 565,07	120,98	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	25 548,88	4 656,60	0,00	9 794,52
614	Charges locatives et de copropriété	6 500,00	0,00	9 944,28	0,00	0,00
61521	Terrains	40 000,00	43 368,48	7 809,63	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	15 000,00	10 813,98	0,00	0,00	4 186,02
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	-679,77	0,00	0,00	679,77
615231	Entretien et réparations voiries	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	38 000,00	38 798,00	2 449,81	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	25 000,00	16 827,68	1 948,25	0,00	6 224,07
6156	Maintenance	35 000,00	57 673,73	11 276,16	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	37 000,00	66 705,48	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	-35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	7 309,12	0,00	0,00	690,88
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	2 690,80	1 622,80	0,00	5 686,40
6188	Autres frais divers	54 500,00	48 681,29	7 752,84	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	1 324,83	0,00	0,00	675,17
6226	Honoraires	30 000,00	37 775,14	2 985,18	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	32 000,00	11 567,68	4 218,33	0,00	16 213,99
6232	Fêtes et cérémonies	260 000,00	230 082,25	13 022,55	0,00	16 895,20
6233	Foires et expositions	0,00	37,32	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	22 000,00	18 018,68	252,00	0,00	3 729,32
6237	Publications	5 000,00	5 020,70	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6241	Transports de biens	0,00	896,05	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6247	Transports collectifs	32 000,00	30 872,88	2 300,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	19 000,00	13 705,93	5 153,64	0,00	140,43
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	22 007,76	3 986,87	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	42 000,00	28 061,48	6 289,17	0,00	7 649,35
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 943,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 500,00	2 412,40	0,00	0,00	87,60
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	113 500,00	112 672,00	0,00	0,00	828,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	345,00	0,00	0,00	155,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 334 150,18	3 334 149,31	0,00	0,00	0,87
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	13 292,18	13 818,06	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	9 644,60	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 900,00	10 008,09	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	49 100,00	47 769,54	0,00	0,00	1 330,46
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 800,00	6 012,24	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	1 594 200,00	1 541 664,98	0,00	0,00	52 535,02
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	35 400,00	34 781,59	0,00	0,00	618,41
64118	Autres indemnités	125 958,00	132 296,62	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	302 000,00	324 072,11	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités	36 500,00	31 016,08	0,00	0,00	5 483,92
64162	Emplois d'avenir	139 000,00	55 951,05	0,00	0,00	83 048,95
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	100 706,85	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	363 800,00	363 955,48	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	481 200,00	502 542,93	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	32 000,00	28 073,44	0,00	0,00	3 926,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	87 358,11	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000,00	26 947,90	0,00	0,00	8 052,10
64731	Versées directement	0,00	7 041,82	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	25 000,00	10 487,82	0,00	0,00	14 512,18
014	Atténuations de produits	1 194 904,00	1 194 903,36	0,00	0,00	0,64
73921	Attributions de compensation	1 194 904,00	1 194 903,36	0,00	0,00	0,64
65	Autres charges de gestion courante	346 445,00	285 087,08	0,00	0,00	61 357,92
6531	Indemnités	80 000,00	83 924,97	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 805,02	0,00	0,00	194,98
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	4 411,18	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 500,00	1 605,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	7 049,91	0,00	0,00	950,09
65541	Contributions au fonds de compensation des c	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	0,00	-12 642,00	0,00	0,00	12 642,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	-40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	19 400,00	0,00	0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	19 400,00	0,00	0,00	0,00	19 400,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	226 245,00	217 533,00	0,00	0,00	8 712,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 580 899,18	6 214 483,41	250 679,39	0,00	115 736,38
66	Charges financières (b)	142 000,00	115 603,90	13 044,89	0,00	13 351,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	135 355,86	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	10 000,00	-21 948,30	13 044,89	0,00	18 903,41
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'empr	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6688	Autres	0,00	2 196,34	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	89 000,00	23 818,24	63 000,00	0,00	2 181,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 000,00	20 818,24	0,00	0,00	2 181,76
678	Autres charges exceptionnelles	66 000,00	3 000,00	63 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	6 927,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 818 826,18	6 353 905,55	326 724,28	0,00	138 196,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	852 367,00	899 160,72			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	54 395,10			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transfé	0,00	3 150,30			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	852 367,00	787 248,44			65 118,56
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionn	0,00	54 366,88			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		852 367,00	899 160,72			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		852 367,00	899 160,72			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 671 193,18	7 253 066,27	326 724,28	0,00	91 402,63
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	13 044,89
Montant de l'exercice 2015	21 948,30
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-8 903,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	270 000,00	267 228,23	46 266,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	270 000,00	267 228,23	46 266,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	261 346,00	188 787,17	21 112,00	0,00	51 446,83
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	10 000,00	9 250,00	0,00	0,00	750,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 461,20	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public comm	21 930,00	10 963,54	11 700,00	0,00	0,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère c	97 700,00	82 690,85	0,00	0,00	15 009,15
70631	A caractère sportif	11 500,00	11 821,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère s	20 000,00	20 237,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	800,00	1 208,90	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	639,02	0,00	0,00	0,00
70846	Au GFP de rattachement	95 916,00	49 515,66	9 412,00	0,00	36 988,34
73	Impôts et taxes	3 554 926,00	3 478 995,30	44 000,00	0,00	31 930,70
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 088 305,00	3 060 335,00	0,00	0,00	27 970,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	4 061,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	69 908,00	69 908,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommuna	80 113,00	85 634,00	0,00	0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	600,00	663,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	15 000,00	15 778,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	180 000,00	140 548,04	37 000,00	0,00	2 451,96
73681	Emplacements publicitaires	1 000,00	-7 000,00	7 000,00	0,00	1 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	120 000,00	109 068,26	0,00	0,00	10 931,74
74	Dotations, subventions et participations	3 415 478,00	3 388 408,79	39 640,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	1 465 517,00	1 465 517,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	609 504,00	609 504,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	300 866,00	300 866,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	211 600,00	211 600,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	7 685,43	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	37 624,00	15 124,00	25 000,00	0,00	0,00
7473	Départements	37 500,00	40 978,66	0,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
74748	Autres communes	10 000,00	8 500,00	0,00	0,00	1 500,00
74751	GFP de rattachement	455 000,00	453 641,20	0,00	0,00	1 358,80
7478	Autres organismes	77 500,00	68 625,50	14 640,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe	36 758,00	36 758,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	14 786,00	14 786,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations d	37 511,00	37 511,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations d	112 282,00	112 282,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	76 500,00	30 276,73	44 877,00	0,00	1 346,27
752	Revenus des immeubles	51 500,00	47 467,52	0,00	0,00	4 032,48
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	-17 190,79	44 877,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		7 578 250,00	7 353 696,22	195 895,00	0,00	28 658,78
76	Produits financiers (b)	0,00	19,18	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	19,18	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	58 256,15	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non val	0,00	20,65	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	8 290,91	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	48 651,45	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 293,14	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 578 250,00	7 411 971,55	195 895,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	53 081,00	61 938,09			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées	0,00	8 893,95			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	53 081,00	53 044,14			36,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		53 081,00	61 938,09			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 631 331,00	7 473 909,64	195 895,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		39 862,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	52 000,00	0,00	9 000,00	43 000,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	52 000,00	0,00	9 000,00	43 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	34 761,31	14 602,31	0,00	20 159,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	17 001,00	0,00	0,00	17 001,00
2313	Constructions	14 602,31	14 396,11	0,00	206,20
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 158,00	206,20	0,00	2 951,80
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1001 (2)	240 000,00	62 489,54	127 000,00	50 510,46
	Opérations d'équipement n° 102016 (2)	7 678,00	7 552,40	0,00	125,60
	Opérations d'équipement n° 112016 (2)	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
	Opérations d'équipement n° 12013 (2)	1 298 071,60	1 297 821,00	0,00	250,60
	Opérations d'équipement n° 12016 (2)	10 000,00	336,00	0,00	9 664,00
	Opérations d'équipement n° 122016 (2)	2 000,00	1 989,00	0,00	11,00
	Opérations d'équipement n° 132016 (2)	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 13222015 (2)	4 134,96	0,00	0,00	4 134,96
	Opérations d'équipement n° 142016 (2)	840,00	840,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 152016 (2)	790,00	790,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 15312015 (2)	10 137,37	9 589,48	0,00	547,89
	Opérations d'équipement n° 15612015 (2)	6 122,79	6 122,69	0,00	0,10
	Opérations d'équipement n° 15622015 (2)	630,00	630,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 15632015 (2)	1 000,00	876,91	0,00	123,09
	Opérations d'équipement n° 15652015 (2)	28 173,60	28 173,60	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 15662015 (2)	41 163,07	41 163,07	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 162016 (2)	2 644,00	498,00	2 146,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 172016 (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Opérations d'équipement n° 17262015 (2)	58 800,00	58 800,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 17272015 (2)	744,00	743,81	0,00	0,19
	Opérations d'équipement n° 182016 (2)	1 800,00	1 778,98	0,00	21,02
	Opérations d'équipement n° 192016 (2)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 19812015 (2)	10 626,00	10 626,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 20012015 (2)	12 953,00	0,00	12 953,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 202016 (2)	36 408,00	27 999,99	0,00	8 408,01
	Opérations d'équipement n° 2031 (2)	98 860,00	0,00	0,00	98 860,00
	Opérations d'équipement n° 2081 (2)	197 000,00	22 320,00	0,00	174 680,00
	Opérations d'équipement n° 21122015 (2)	630,00	630,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 212016 (2)	4 896,00	4 896,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 21512013 (2)	352 000,00	351 291,95	0,00	708,05
	Opérations d'équipement n° 21522015 (2)	717,60	717,60	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 21562015 (2)	1 789,20	1 789,20	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 22016 (2)	10 000,00	0,00	8 700,00	1 300,00
	Opérations d'équipement n° 22122015 (2)	2 102,40	2 102,40	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Opérations d'équipement n° 222016 (2)	2 100,00	2 052,60	0,00	47,40
	Opérations d'équipement n° 22312015 (2)	15 532,40	14 956,40	0,00	576,00
	Opérations d'équipement n° 22322015 (2)	70 000,00	62 045,21	16 860,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 23012014 (2)	20 638,00	20 613,35	0,00	24,65
	Opérations d'équipement n° 23012015 (2)	26 439,00	26 358,82	0,00	80,18
	Opérations d'équipement n° 23032015 (2)	6 156,00	6 156,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 232016 (2)	420,00	411,11	0,00	8,89
	Opérations d'équipement n° 242016 (2)	2 530,00	2 400,00	0,00	130,00
	Opérations d'équipement n° 24822015 (2)	510,00	510,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 24832015 (2)	652,80	326,40	0,00	326,40
	Opérations d'équipement n° 25112013 (2)	11 466,00	11 466,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 252016 (2)	3 012,00	3 012,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 262016 (2)	55 776,00	55 776,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 272016 (2)	21 592,00	21 592,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 282016 (2)	8 641,74	8 641,74	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 292016 (2)	1 203,84	1 203,84	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 302016 (2)	4 800,00	0,00	4 800,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 312016 (2)	900,00	0,00	900,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 32016 (2)	3 000,00	2 924,40	0,00	75,60
	Opérations d'équipement n° 322016 (2)	17 204,94	17 204,94	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 332016 (2)	3 389,33	3 389,33	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 342016 (2)	859,00	858,89	0,00	0,11
	Opérations d'équipement n° 352016 (2)	2 117,00	0,00	2 117,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 362016 (2)	12 219,00	0,00	12 219,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 372016 (2)	12 000,00	0,00	11 993,00	7,00
	Opérations d'équipement n° 382016 (2)	46 572,00	46 572,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 392016 (2)	5 462,20	5 461,20	0,00	1,00
	Opérations d'équipement n° 402016 (2)	16 189,20	16 189,20	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 412016 (2)	22 800,00	22 800,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 42016 (2)	4 956,00	4 956,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 422016 (2)	55 410,21	55 376,15	0,00	34,06
	Opérations d'équipement n° 432016 (2)	14 513,05	4 749,05	9 764,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 442016 (2)	68 006,00	43 001,25	18 006,00	6 998,75
	Opérations d'équipement n° 452016 (2)	46 480,00	0,00	0,00	46 480,00
	Opérations d'équipement n° 462016 (2)	300 000,00	231 873,71	41 195,00	26 931,29
	Opérations d'équipement n° 472016 (2)	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
	Opérations d'équipement n° 482016 (2)	42 668,60	0,00	42 668,00	0,60
	Opérations d'équipement n° 492016 (2)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Opérations d'équipement n° 502016 (2)	320 000,00	0,00	320 000,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 512016 (2)	80 253,79	78 064,99	2 188,80	0,00
	Opérations d'équipement n° 52016 (2)	24 061,00	0,00	24 061,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 522016 (2)	312 000,00	15 888,00	274 602,00	21 510,00
	Opérations d'équipement n° 532016 (2)	70 000,00	49 276,61	0,00	20 723,39
	Opérations d'équipement n° 542016 (2)	90 461,95	1 158,00	90 461,95	0,00
	Opérations d'équipement n° 552016 (2)	15 000,00	1 563,84	3 515,00	9 921,16
	Opérations d'équipement n° 562016 (2)	46 390,88	24 605,88	21 785,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 572016 (2)	61 000,00	8 100,86	9 398,00	43 501,14
	Opérations d'équipement n° 582016 (2)	120 000,00	1 054,00	118 946,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 592016 (2)	2 798 700,00	17 724,00	42 000,00	2 738 976,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Opérations d'équipement n° 602016 (2)	370 012,67	327 481,72	29 537,00	12 993,95
	Opérations d'équipement n° 612016 (2)	40 000,00	19 999,79	20 000,00	0,21
	Opérations d'équipement n° 62016 (2)	1 500,00	0,00	720,00	780,00
	Opérations d'équipement n° 642016 (2)	7 106,00	7 105,16	0,00	0,84
	Opérations d'équipement n° 652016 (2)	23 000,00	2 230,80	20 700,00	69,20
	Opérations d'équipement n° 662016 (2)	48 200,00	30 232,03	17 967,97	0,00
	Opérations d'équipement n° 672016 (2)	10 176,00	10 176,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 692016 (2)	4 326,00	4 326,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 702016 (2)	2 125,80	2 125,80	17 001,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 712016 (2)	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 72016 (2)	1 500,00	1 400,29	0,00	99,71
	Opérations d'équipement n° 732016 (2)	483 660,00	22 818,68	390 000,00	70 841,32
	Opérations d'équipement n° 742016 (2)	1 471,00	1 470,48	0,00	0,52
	Opérations d'équipement n° 752016 (2)	917,00	916,52	0,00	0,48
	Opérations d'équipement n° 762016 (2)	664,04	664,04	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 772016 (2)	2 653,91	1 530,00	0,00	1 123,91
	Opérations d'équipement n° 782016 (2)	25 854,00	23 033,14	0,00	2 820,86
	Opérations d'équipement n° 792016 (2)	4 776,00	4 776,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 802016 (2)	14 750,00	14 750,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 812016 (2)	1 198,00	0,00	0,00	1 198,00
	Opérations d'équipement n° 82016 (2)	900,00	897,00	0,00	3,00
	Opérations d'équipement n° 862016 (2)	30 620,00	0,00	30 620,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 882016 (2)	1 320,00	0,00	1 290,00	30,00
	Opérations d'équipement n° 892016 (2)	41 652,00	37 624,40	4 063,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 902016 (2)	4 800,00	4 798,80	0,00	1,20
	Opérations d'équipement n° 912016 (2)	10 789,00	0,00	10 789,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 92016 (2)	1 676,00	0,00	1 676,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 767 704,25	3 380 840,35	1 771 642,72	3 615 221,18
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
3551	Produits finis (autres que terrains aménagés)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 192 643,00	536 232,81	0,00	656 410,19
1641	Emprunts en euros	0,00	507 482,81	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	536 233,00	27 750,00	0,00	508 483,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésoreri	656 410,00	0,00	0,00	656 410,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	28 120,00	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00	0,00	28 120,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	42 884,19			
	Total des dépenses financières	1 235 527,19	536 232,81	28 120,00	671 174,38
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 003 231,44	3 917 073,16	1 799 762,72	4 286 395,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	53 081,00	61 938,09		0,00
	Charges transférées (6)	53 081,00	61 938,09		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	26 952,00	26 913,07		38,93
13912	Régions	13 647,00	13 647,87		0,00
13913	Départements	9 476,00	9 476,73		0,00
13918	Autres	3 006,00	3 006,47		0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	8 893,95		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	28 120,00	0,00		28 120,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	28 120,00	0,00		28 120,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		81 201,00	61 938,09		19 262,91
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 084 432,44	3 979 011,25	1 799 762,72	4 305 658,47
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 052 220,40	656 720,20	507 737,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	27 900,00	27 900,00	16 500,00	0,00
1313	Départements	0,00	4 271,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	114 356,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	3 000,00	8 311,00	44 000,00	0,00
1323	Départements	0,00	833,00	50 000,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	35 352,00	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	342 500,00	0,00	158 000,00	184 500,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	678 820,40	465 697,20	239 237,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 069 956,73	1 793 000,00	600 000,00	3 676 956,73
1641	Emprunts en euros	6 069 956,73	1 793 000,00	600 000,00	3 676 956,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	28 120,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	28 120,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 122 177,13	2 449 720,20	1 135 857,00	3 536 599,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	468 274,50	324 218,43	0,00	144 056,07
10222	F.C.T.V.A.	140 000,00	1 402,00	0,00	138 598,00
10223	T.L.E.	0,00	144,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	14 000,00	8 397,93	0,00	5 602,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	314 274,50	314 274,50	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	59 000,00	0,00	10 000,00	49 000,00
1383	Départements	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
1388	Autres	29 000,00	0,00	10 000,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	656 410,00	0,00	0,00	656 410,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	656 410,00	0,00	0,00	656 410,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	500,00	0,00	0,00	500,00
23	Immobilisations en cours	0,00	188,10	0,00	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	188,10	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 120,00	0,00	28 120,00	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	28 120,00	0,00	28 120,00	0,00
024	Produits de cessions	545 000,00		500 000,00	
Total des recettes financières		1 757 304,50	324 606,53	538 120,00	894 577,97
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 879 481,63	2 774 326,73	1 673 977,00	4 431 177,90
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	852 367,00	899 160,72		0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	3 150,30		0,00
2111	Terrains nus	0,00	45 001,00		0,00
2182	Matériel de transport	0,00	9 394,10		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	39 661,24		0,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	0,00	4 407,00		0,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00	25 818,00		0,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	42 834,00		0,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	15 267,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	852 367,00	17 717,06		834 649,94

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 412,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	12 092,80		0,00
281316	Equipements du cimetière	0,00	611,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	220 997,66		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons.	0,00	9 728,88		0,00
28138	Autres constructions	0,00	5 289,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	5 614,00		0,00
28152	Installations de voirie	0,00	4 281,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	53 824,76		0,00
281538	Autres réseaux	0,00	74 233,00		0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	3 195,02		0,00
281571	Matériel roulant	0,00	15 113,05		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	11 325,00		0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	28 573,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00	22 768,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	22 955,76		0,00
28184	Mobilier	0,00	14 174,00		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	135 356,21		0,00
4818	Charges à étaler	0,00	54 366,88		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		852 367,00	899 160,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	28 120,00	0,00		28 120,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	28 120,00	0,00		28 120,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		880 487,00	899 160,72		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 759 968,63	3 673 487,45	1 673 977,00	4 412 504,18
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		324 463,81			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

21610214500119

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune de L'Aigle

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Commune de L'Aigle

M41

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : 423 - Les Quatres Jours de L'Aigle

ANNEE 2016

Vu, à L'AIGLE

Le 5 AVR. 2017

Véronique LOUWAGIE



Député-Maire de L'AIGLE

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 76 177,62	G 77 358,67	G-A 1 181,05
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 21 047,00	H 0,00	H-B -21 047,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 2 593,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 38 231,79 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 97 224,62	Q= G+H+I+J 118 183,88	=Q-P 20 959,26

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 76 177,62	= G+I+K 79 952,09	3 774,47
	Section d'investissement	= B+D+F 21 047,00	= H+J+L 38 231,79	17 184,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 97 224,62	= G+H+I+J+K+L 118 183,88	20 959,26

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	77 331,42	73 695,89	0,00	0,00	3 635,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 482,00	2 481,73	0,00	0,00	0,27
Total des dépenses de gestion courante		79 813,42	76 177,62	0,00	0,00	3 635,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	284,00				0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		80 097,42	76 177,62	0,00	0,00	3 919,80
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		80 097,42	76 177,62	0,00	0,00	3 919,80
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	50 938,00	39 338,44	0,00	0,00	11 599,56
73	Produits issus de la fiscalité (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 566,00	38 020,23	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		77 504,00	77 358,67	0,00	0,00	145,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		77 504,00	77 358,67	0,00	0,00	145,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		77 504,00	77 358,67	0,00	0,00	145,33
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		2 593,42				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 231,79	21 047,00	0,00	17 184,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 231,79	21 047,00	0,00	17 184,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		38 231,79	21 047,00	0,00	17 184,79
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		38 231,79	21 047,00	0,00	17 184,79
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		38 231,79			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	73 695,89		73 695,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 481,73		2 481,73
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	76 177,62	0,00	76 177,62

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

76 177,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 047,00	0,00	21 047,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	21 047,00	0,00	21 047,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

21 047,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	39 338,44		39 338,44
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	38 020,23		38 020,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	77 358,67	0,00	77 358,67

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

2 593,42

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

79 952,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

38 231,79

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

38 231,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	77 331,42	73 695,89	0,00	0,00	3 635,53
604	Achats d'études, prestations de services	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
604007	Achats spectacle /animation	3 000,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00
6051	Electricité	2 593,42	0,00	0,00	0,00	2 593,42
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 738,00	3 745,60	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 900,00	564,34	0,00	0,00	3 335,66
6068	Autres matières et fournitures	0,00	-7,82	0,00	0,00	7,82
606802	Achats nourriture	0,00	41,80	0,00	0,00	0,00
606803	Achats pour tombola	1 100,00	1 000,00	0,00	0,00	100,00
611	Sous-traitance générale	10 000,00	9 711,77	0,00	0,00	288,23
6135	Locations mobilières	18 000,00	16 623,60	0,00	0,00	1 376,40
618	Divers	5 900,00	8 291,59	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 230,00	3 653,75	0,00	0,00	0,00
6232	Echantillons	0,00	1 290,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	19 770,00	15 730,96	0,00	0,00	4 039,04
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	9 300,30	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 482,00	2 481,73	0,00	0,00	0,27
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 481,73	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 482,00	0,00	0,00	0,00	2 482,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		79 813,42	76 177,62	0,00	0,00	3 635,80
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	284,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		80 097,42	76 177,62	0,00	0,00	3 919,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Commune de L'Aigle - 61 - 423 - Les Quatres Jours de L'Aigle	CA	2016
--	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	80 097,42	76 177,62	0,00	0,00	3 919,80
---	-----------	-----------	------	------	----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	50 938,00	39 338,44	0,00	0,00	11 599,56
706	Prestations de services	33 338,00	33 338,44	0,00	0,00	0,00
706001	Recettes foire exposition	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
706003	Recettes publicite	11 600,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 566,00	38 020,23	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles non affecté à des act	4 166,00	4 020,23	0,00	0,00	145,77
758	Produits divers de gestion courante	22 400,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		77 504,00	77 358,67	0,00	0,00	145,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		77 504,00	77 358,67	0,00	0,00	145,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		77 504,00	77 358,67	0,00	0,00	145,33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		2 593,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



REPUBLIQUE FRANCAISE

21610214500101

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune de L'Aigle

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Commune de L'Aigle

M41

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : 424 - Marchés Forains et Bestiaux

ANNEE 2016

Vu, à L'AIGLE

Le 5 AVR. 2017



Véronique LOUWAGIE

1
Député-Maire de L'AIGLE

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	48 577,57	G	49 620,84	G-A	1 043,27
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	32 251,82	H	14 958,45	H-B	-17 293,37

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C	2 804,36 (si déficit)	I	(si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	42 902,86 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	83 633,75	Q= G+H+I+J	107 482,15	=Q-P	23 848,40

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F	0,00	= K+L	0,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	51 381,93	= G+I+K	49 620,84		-1 761,09
	Section d'investissement	= B+D+F	32 251,82	= H+J+L	57 861,31		25 609,49
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	83 633,75	= G+H+I+J+K+L	107 482,15		23 848,40

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	27 060,00	26 561,89	0,00	0,00	498,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 060,00	26 561,89	0,00	0,00	498,11
66	Charges financières	5 500,00	4 057,23	0,00	0,00	1 442,77
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		35 560,00	33 619,12	0,00	0,00	1 940,88
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	15 000,00	14 958,45			41,55
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 000,00	14 958,45			41,55
TOTAL		50 560,00	48 577,57	0,00	0,00	1 982,43
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		2 804,36				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	4 665,00	6 580,14	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	48 700,00	43 040,70	0,00	0,00	5 659,30
Total des recettes de gestion courante		53 365,00	49 620,84	0,00	0,00	3 744,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		53 365,00	49 620,84	0,00	0,00	3 744,16
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		53 365,00	49 620,84	0,00	0,00	3 744,16
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 152,86	22 608,95	0,00	21 543,91
Total des dépenses d'équipement		44 152,86	22 608,95	0,00	21 543,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 500,00	9 642,87		2 857,13
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 250,00			
Total des dépenses financières		13 750,00	9 642,87	0,00	4 107,13
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		57 902,86	32 251,82	0,00	25 651,04
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		57 902,86	32 251,82	0,00	25 651,04
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	15 000,00	14 958,45		41,55
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 000,00	14 958,45		41,55
TOTAL		15 000,00	14 958,45	0,00	41,55
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		42 902,86			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 561,89		26 561,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	4 057,23	0,00	4 057,23
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	14 958,45	14 958,45
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	33 619,12	14 958,45	48 577,57

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

2 804,36

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

51 381,93

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 642,87	0,00	9 642,87
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	22 608,95	0,00	22 608,95
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	32 251,82	0,00	32 251,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

32 251,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	6 580,14		6 580,14
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 040,70		43 040,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		49 620,84	0,00	49 620,84

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 49 620,84

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		14 958,45	14 958,45
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	14 958,45	14 958,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015 42 902,86

+

AFFECTATION AU COMPTE 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 57 861,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	27 060,00	26 561,89	0,00	0,00	498,11
6021	Matières et fournitures consommables	0,00	177,61	0,00	0,00	0,00
6025	Achats de gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	7 000,00	5 610,51	0,00	0,00	1 389,49
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 300,00	785,99	0,00	0,00	514,01
6068	Autres matières et fournitures	0,00	302,40	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 600,00	8 875,34	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	210,99	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 300,00	-1 923,79	0,00	0,00	5 223,79
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	180,41	0,00	0,00	0,00
618	Divers	335,00	4 390,05	0,00	0,00	0,00
6232	Echantillons	0,00	404,46	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	5 825,00	5 420,32	0,00	0,00	404,68
6236	Catalogues et imprimés	700,00	2 127,60	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		27 060,00	26 561,89	0,00	0,00	498,11
66	Charges financières (b)(5)	5 500,00	4 057,23	0,00	0,00	1 442,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 500,00	4 057,23	0,00	0,00	1 442,77
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provi:	0,00	0,00			0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges d'	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		35 560,00	33 619,12	0,00	0,00	1 940,88
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	15 000,00	14 958,45			41,55
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	15 000,00	14 958,45			41,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 000,00	14 958,45			41,55
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 000,00	14 958,45			41,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Commune de L'Aigle - 61 - 424 - Marchés Forains et Bestiaux	CA 2016
---	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	50 560,00	48 577,57	0,00	0,00	1 982,43
---	-----------	-----------	------	------	----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	2 804,36
--	----------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks et liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	4 665,00	6 580,14	0,00	0,00	0,00
7011	Electricité	0,00	120,24	0,00	0,00	0,00
70632	Classe des comptes de produits	4 665,00	6 459,90	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	48 700,00	43 040,70	0,00	0,00	5 659,30
751	Redevances pour concessions, brevets, licenc	42 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles non affecté à des act	6 700,00	-4 518,62	0,00	0,00	11 218,62
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5 559,32	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		53 365,00	49 620,84	0,00	0,00	3 744,16
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		53 365,00	49 620,84	0,00	0,00	3 744,16
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		53 365,00	49 620,84	0,00	0,00	3 744,16
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	44 152,86	22 608,95	0,00	21 543,91
2312	Terrains	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
2313	Constructions	0,00	12 348,42	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	41 652,86	10 260,53	0,00	31 392,33
Total des dépenses d'équipement		44 152,86	22 608,95	0,00	21 543,91
16	Emprunts et dettes assimilées	12 500,00	9 642,87		2 857,13
1641	Emprunts en euros	12 500,00	9 642,87		2 857,13
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 250,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 250,00	0,00		1 250,00
Total des dépenses financières		13 750,00	9 642,87	0,00	4 107,13
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		57 902,86	32 251,82	0,00	25 651,04
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		57 902,86	32 251,82	0,00	25 651,04
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	15 000,00	14 958,45		41,55
28131	Bâtiments	0,00	11 117,00		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	11 000,00	0,00		11 000,00
2815711	Matériel minier	4 000,00	0,00		4 000,00
281578	Autres	0,00	3 841,45		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		15 000,00	14 958,45		41,55
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 000,00	14 958,45		41,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 000,00	14 958,45	0,00	41,55
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015			42 902,86		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Vu, à L'AIGLE, le 5 AVR. 2017

Annexe b) 2017-17 BIS



VILLE DE L'AIGLE

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE LA VILLE DE L'AIGLE 2016

BUDGET GENERAL DE VILLE DE L'AIGLE



Véronique LOUWAGIE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Député-Maire de L'AIGLE

Chapitre	Article	Libellé	Total prévu 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation en % 2016	Crédits annulés	Réalisé 2015
		Total dépenses de fonctionnement	7 671 193,18	7 579 790,55	98,81%	-91 402,63	7 533 817,70
		Total dépenses réelles de fonctionnement	6 818 826,18	6 680 629,83	97,97%	-138 196,35	6 720 665,85
		Total dépenses pour ordre	852 367,00	899 160,72	105,49%	46 793,72	813 151,85
011		Charges à caractère général	1 705 400,00	1 651 023,05	96,81%	-54 376,95	1 729 150,44
	60611	Eau et assainissement	30 000,00	23 983,36	79,94%	-6 016,64	38 127,25
	60612	Energie - Electricité	260 000,00	266 752,99	102,60%	6 752,99	286 691,02
	60613	Chauffage urbain	25 000,00	23 383,61	93,53%	-1 616,39	17 778,86
	60621	Combustibles	8 000,00	10 848,73	135,61%	2 848,73	8 198,52
	60622	Carburants	41 000,00	36 632,88	89,35%	-4 367,12	41 627,76
	60623	Alimentation	22 000,00	13 182,22	59,92%	-8 817,78	26 150,67
	60624	Produit de traitement	0,00	54,48	/	54,48	0,00
	60628	Autres fournitures non stockées	650,00	680,28	104,66%	30,28	436,60
	60631	Fournitures d'entretien	55 000,00	41 408,09	75,29%	-13 591,91	57 090,98
	60632	Fournitures de petit équipement	75 000,00	91 721,53	122,30%	16 721,53	82 751,84
	60633	Fournitures de voirie	8 500,00	7 134,15	83,93%	-1 365,85	4 311,79
	60636	Vêtements de travail	14 250,00	6 834,87	47,96%	-7 415,13	17 474,05
	6064	Fournitures administratives	24 000,00	16 411,63	68,38%	-7 588,37	22 483,44
	6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	30 000,00	32 529,94	108,43%	2 529,94	31 752,10
	6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	/	0,00	771,61
	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	215 000,00	192 629,36	89,60%	-22 370,64	230 096,03
	6132	Locations immobilières	1 500,00	1 686,05	112,40%	186,05	281,10
	6135	Locations mobilières	40 000,00	30 205,48	75,51%	-9 794,52	39 860,51
	614	Charges locatives et de copropriété	6 500,00	9 944,28	152,99%	3 444,28	0,00
	61521	Terrains	40 000,00	51 178,11	127,95%	11 178,11	50 207,20
	61522	Bâtiments	15 000,00	10 813,98	72,09%	-4 186,02	8 885,23
	615228	Entretien et réparation sur autres bâtiments	0,00	-679,77	/	-679,77	0,00
	61523	Voies et réseaux	2 000,00	0,00	0,00%	-2 000,00	948,00
	61551	Matériel roulant	38 000,00	41 247,81	108,55%	3 247,81	34 224,42
	61558	Autres biens mobiliers	25 000,00	18 775,93	75,10%	-6 224,07	17 405,10
	6156	Maintenance	35 000,00	68 949,89	197,00%	33 949,89	44 591,88
	616	Primes d'assurances	37 000,00	66 705,48	180,29%	29 705,48	44 543,03
	6168	Autres primes d'assurances	0,00	-35 000,00	/	-35 000,00	
	6182	Documentation générale et technique	8 000,00	7 309,12	91,36%	-690,88	7 674,38
	6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	4 313,60	43,14%	-5 686,40	1 948,00
	6188	Autres frais divers	54 500,00	56 434,13	103,55%	1 934,13	43 528,27
	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	1 324,83	66,24%	-675,17	1 361,78
	6226	Honoraires	30 000,00	40 760,32	135,87%	10 760,32	23 399,25
	6231	Annonces et insertions	32 000,00	15 786,01	49,33%	-16 213,99	30 662,01
	6232	Fêtes et cérémonies	260 000,00	243 104,80	93,50%	-16 895,20	252 140,03
	6233	Foire exposition		37,32	/	37,32	0,00
	6236	Catalogues et imprimés	22 000,00	18 270,68	83,05%	-3 729,32	21 377,05
	6237	Publications	5 000,00	5 020,70	100,41%	20,70	751,90
	6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00%	-1 500,00	0,00
	6241	Transport de biens	0,00	896,05	/	896,05	0,00
	6247	Transports collectifs	32 000,00	33 172,88	103,67%	1 172,88	32 165,59
	6251	Voyages et déplacements	19 000,00	18 859,57	99,26%	-140,43	20 075,52
	6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	25 994,63	118,16%	3 994,63	26 099,70
	6262	Frais de télécommunications	42 000,00	34 350,65	81,79%	-7 649,35	44 996,88
	627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 943,00	/	1 943,00	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	Total prévu 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation en % 2016	Crédits annulés	Réalisé 2015
	6281	Concours divers (cotisations...)	2 500,00	2 412,40	96,50%	-87,60	839,44
	6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00%	-500,00	566,00
	63512	Taxes foncières	113 500,00	112 672,00	99,27%	-828,00	114 540,15
	6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	345,00	69,00%	-155,00	335,50
012		Charges de personnel et frais assimilés	3 334 150,18	3 334 149,31	100,00%	-0,87	3 302 349,80
	6216	Personnel mis à disposition	13 292,18	13 818,06	103,96%	525,88	1 709,91
	6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	9 644,60	321,49%	6 644,60	2 537,60
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 900,00	10 008,09	101,09%	108,09	9 894,89
	6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique	49 100,00	47 769,54	97,29%	-1 330,46	50 681,74
	6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5 800,00	6 012,24	103,66%	212,24	5 936,57
	64111	Rémunération principale	1 594 200,00	1 541 664,98	96,70%	-52 535,02	1 743 714,25
	64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résidence	35 400,00	34 781,59	98,25%	-618,41	36 734,12
	64118	Autres indemnités	125 958,00	132 296,62	105,03%	6 338,62	133 650,89
	64131	Rémunérations	302 000,00	324 072,11	107,31%	22 072,11	206 007,99
	64138	Autres indemnités	36 500,00	31 016,08	84,98%	-5 483,92	284,70
	64162	Emploi avenir	139 000,00	55 951,05	40,25%	-83 048,95	65 166,23
	64168	Autres emplois d'insertion	0,00	100 706,85	/	100 706,85	53 403,33
	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	363 800,00	363 955,48	100,04%	155,48	383 995,45
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	481 200,00	502 542,93	104,44%	21 342,93	492 425,67
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	32 000,00	28 073,44	87,73%	-3 926,56	24 496,95
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	87 358,11	109,20%	7 358,11	52 310,94
	6456	Versement au Fonds National du Supplément Familial	3 000,00	0,00	0,00%	-3 000,00	0,00
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000,00	26 947,90	76,99%	-8 052,10	34 429,44
	64731	Autres charges sociales versées directement	0,00	7 041,82	/	7 041,82	4 969,13
	6478	Autres charges sociales diverses	25 000,00	10 487,82	41,95%	-14 512,18	
14		Atténuations de produits	1 194 904,00	1 194 903,36	100,00%	-0,64	1 114 884,86
		Attribution de compensation	1 194 904,00	1 194 903,36	100,00%	-0,64	1 114 884,86
022		Dépenses imprévues	6 927,00	0,00	0,00%	-6 927,00	0,00
	022	Dépense imprévues	6 927,00	0,00	0,00%	-6 927,00	0,00
042		Opé. d'ordre de transferts entre sections	852 367,00	899 160,72	105,49%	46 793,72	813 151,85
	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	54 395,10	/	54 395,10	15 243,25
	676	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	3 150,30	/	3 150,30	1 469,41
	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	852 367,00	787 248,44	92,36%	-65 118,56	742 072,31
	6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répartir	0,00	54 366,88	/	54 366,88	54 366,88
65		Autres charges de gestion courante	346 445,00	285 087,08	82,29%	-61 357,92	419 560,55
	6531	Indemnités	80 000,00	83 924,97	104,91%	3 924,97	83 673,96
	6532	Frais de mission	4 000,00	0,00	0,00%	-4 000,00	0,00
	6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 805,02	95,13%	-194,98	3 601,76
	6534	Cotisation de sécurité sociale part patronale	0,00	4 411,18	/	4 411,18	2 963,76
	6535	Formation	2 000,00	0,00	0,00%	-2 000,00	0,00
	6536	Frais de représentation du maire	1 500,00	1 605,00	107,00%	105,00	1 365,00
	654	Pertes sur créances irrécouvrables	8 000,00	7 049,91	88,12%	-950,09	820,74
	6542	Créances éteintes	0,00	0,00	/	0,00	2 912,20
	6554	Contributions aux organismes de regroupement	1 300,00	-12 642,00	-972,46%	-13 942,00	14 576,13
	65738	Autres organismes divers	19 400,00	19 400,00	100,00%	0,00	10 000,00
	6558	Autres contributions obligatoires	0,00	-40 000,00	/	-40 000,00	58 350,00
	65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	/	0,00	19 400,00
	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes droit privé	226 245,00	217 533,00	96,15%	-8 712,00	221 897,00
66		Charges financières	142 000,00	128 648,79	90,60%	-13 351,21	140 570,25
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	135 355,86	104,12%	5 355,86	133 142,45



PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE LA VILLE DE L'AIGLE 2016

BUDGET GENERAL DE VILLE DE L'AIGLE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	Total prévu 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation en % 2016	Crédits annulés	Réalisé 2015
	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	13 044,89	130,45%	3 044,89	21 948,30
	661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	-21 948,30	/	-21 948,30	-19 726,34
	668	Autres charges financières	2 000,00	2 196,34	109,82%	196,34	5 205,84
67		Charges exceptionnelles	89 000,00	86 818,24	97,55%	-2 181,76	14 149,95
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 000,00	20 818,24	90,51%	-2 181,76	14 149,95
	678	Autres charges exceptionnelles	66 000,00	66 000,00	100,00%	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Article	Libellé	Total prévu 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation en % 2016	Crédits annulés 2016	Réalisé 2015
RF		Total recettes de fonctionnement	7 671 193,18	7 709 666,82	100,50%	38 473,64	7 885 856,39
rf		Total des opérations pour ordre	53 081,00	61 938,09	116,69%	8 857,09	56 306,80
		Total des opérations réelles budgétaires	7 618 112,18	7 647 728,73	100,39%	29 616,55	7 829 549,59
0 2	2	Report des excédents antérieurs	39 862,18	39 862,18	100,00%	0,00	
013		Atténuations de charges	270 000,00	313 494,23	116,11%	43 494,23	110 714,38
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	270 000,00	313 494,23	116,11%	43 494,23	110 714,38
	42	Opération d'ordre de transfert entre sections	53 081,00	61 938,09	116,69%	8 857,09	56 306,80
	776	Différence sur réalisation négative reprise au compte de résultat	0,00	8 893,95		8 893,95	3 262,66
	777	Quote part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	53 081,00	53 044,14	99,93%	-36,86	53 044,14
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	261 346,00	209 899,17	80,31%	-51 446,83	345 993,67
	70311	Concessions dans les cimetières	10 000,00	9 250,00	92,50%	-750,00	11 431,00
	70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 461,20	123,06%	461,20	1 106,80
	70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	21 930,00	22 663,54	103,34%	733,54	30 017,60
	70328	Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	0,00	0,00%	-1 000,00	0,00
	7062	Redevance et droits des services à caractère culturel	97 700,00	82 690,85	84,64%	-15 009,15	92 307,64
	70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	11 500,00	11 821,00	102,79%	321,00	12 375,00
	7066	Redevances et droits des services à caractère social	20 000,00	20 237,00	101,19%	237,00	21 550,50
	7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	0,00	/	0,00	540,30
	70688	Autres prestations de services	800,00	1 208,90	151,11%	408,90	2 578,40
	7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	639,02	127,80%	139,02	970,20
	70846	Mise à disposition de personnel- Au GFP de rattachement	95 916,00	58 927,66	61,44%	-36 988,34	173 116,23
73		Impôts et taxes	3 554 926,00	3 522 995,30	99,10%	-31 930,70	3 723 560,25
	7311	Contributions directes	3 088 305,00	3 060 335,00	99,09%	-27 970,00	3 248 960,00
	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	4 061,00	/	4 061,00	
	7323	Fonds national de garantie individuelle	69 908,00	69 908,00	100,00%	0,00	69 908,00
	7325	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	80 113,00	85 634,00	106,89%	5 521,00	80 113,00
	7337	Droits de stationnement	600,00	663,00	110,50%	63,00	530,40
	7343	Taxe sur les pylônes électriques	15 000,00	15 778,00	105,19%	778,00	15 386,00
	7351	Taxe sur l'électricité	180 000,00	177 548,04	98,64%	-2 451,96	167 041,42
	73681	Emplacements publicitaires	1 000,00	0,00	0,00%	-1 000,00	360,00
	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	120 000,00	109 068,26	90,89%	-10 931,74	141 261,43
74		Dotations, subventions et participations	3 415 478,00	3 428 048,79	100,37%	12 570,79	3 464 667,42
	7411	Dotation forfaitaire	1 465 517,00	1 465 517,00	100,00%	0,00	1 601 521,00
	74121	Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	609 504,00	609 504,00	100,00%	0,00	506 843,00
	74123	Dotation de solidarité urbaine	300 866,00	300 866,00	100,00%	0,00	300 866,00
	74127	Dotation nationale de péréquation	211 600,00	211 600,00	100,00%	0,00	204 737,00
	74718	Autres	0,00	7 685,43	/	7 685,43	5 652,53
	7472	Régions	37 624,00	40 124,00	106,64%	2 500,00	25 000,00
	7473	Départements	37 500,00	40 978,66	109,28%	3 478,66	39 117,00
	7474	Communes	4 000,00	8 500,00	212,50%	4 500,00	3 000,00
	74748	Autres communes	10 000,00	0,00	0,00%	-10 000,00	4 800,00
	7475	Groupements de collectivités	455 000,00	453 641,20	99,70%	-1 358,80	456 836,20
	7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	/	0,00	8 090,64
	7478	Autres organismes	77 500,00	83 265,50	107,44%	5 765,50	60 621,05
	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ..	0,00	0,00	/	0,00	381,00
	748313	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	36 758,00	36 758,00	100,00%	0,00	36 758,00
	748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	14 786,00	14 786,00	100,00%	0,00	17 435,00
	74834	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	37 511,00	37 511,00	100,00%	0,00	16 954,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Total prévu 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation en % 2016	Crédits annulés 2016	Réalisé 2015
74835	Etat - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	112 282,00	112 282,00	100,00%	0,00	152 405,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	/	0,00	18 620,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	100,00%	0,00	5 030,00
75	Autres produits de gestion courante	76 500,00	75 153,73	98,24%	-1 346,27	161 705,05
752	Revenus des immeubles	51 500,00	47 467,52	92,17%	-4 032,48	58 032,98
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	27 686,21	110,74%	2 686,21	103 672,07
76	Produits financiers	0,00	19,18	/	19,18	19,59
761	Produits de participations	0,00	19,18	/	19,18	19,59
77	Produits exceptionnels	0,00	58 256,15	/	58 256,15	22 889,23
7713	Autres frais de gestion diverses et Libéralités reçues	0,00	20,65	/	20,65	272,00
7714	Recouvrement sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	/	0,00	271,04
7718	Produits exceptionnels	0,00	8 290,91	/	8 290,91	0,00
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices antérieurs)	0,00	48 651,45	/	48 651,45	0,00
775	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	1 293,14	/	1 293,14	13 450,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	/	0,00	8 896,19

Liste des investissements réalisés sur 2016

Opération	Budget ouvert	
	2016	Dépenses 2016
1/2013-PROVISION ACHAT RUE DE LA MERILLIERE	1 298 071,60 €	1 297 821,00 €
1/2016C-REFECTION DE LA PASSERELLE	10 000,00 €	336,00 €
10/2016S-POSE D'UN FILM OCCULANT AU PICHOT	7 678,00 €	7 552,40 €
1001- DIVERS 5COMPLEXE EVENEMENTIEL GRU, RESTRUCTURATION CHAUDIERES)	240 000,00 €	62 489,54 €
11/2016J-LOGICIEL DE GESTION DES CONTROLES DES AIRES DE JEUX	2 500,00 €	0,00 €
12/2016EV-RENOUVELLEMENT MOTOCULTEUR AVEC FRAISE ARRIERE	2 000,00 €	1 989,00 €
13/2016EV-RENOUVELLEMENT DE DEUX TAILLES HAIES	1 000,00 €	1 000,00 €
1322/2015-RESERVE POUR ECLAIRAGE PUBLIC 2015	4 134,96 €	0,00 €
14/2016EV-RENOUVELEMENT POUR DEUX ELAGUEUSES	840,00 €	840,00 €
15/2016EV-ACQUISITION DE DEBROUSSAILLEUSES	790,00 €	790,00 €
1531/2015-FOURNITURE D'UN COLOMBARIUM	10 137,37 €	9 589,48 €
1561/2015-ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE 2015	6 122,79 €	6 122,69 €
1562/2015-ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR POLICE MUNICIPALE	630,00 €	630,00 €
1563/2015-ACQUISITION DE SYSTEME D'IMPRESSION	1 000,00 €	876,91 €
1565/2015-ACQUISITION DE PANNEAUX LUMINEUX	28 173,60 €	28 173,60 €
1566/2015-ACQUISITION DE MATERIEL POUR L'ENREGISTREMENT DES SEANCES DE CONSEIL	41 163,07 €	41 163,07 €
16/2016BDP-REMISE EN ETAT MAISON PRES DU MINI GOLF BOIS DE LA PIERRE (FENETRES ET PORTES)	2 644,00 €	498,00 €
17/2016STM-RENOVATION SALLES ESPACE DES TANNEURS	5 000,00 €	0,00 €
1726/2015-ACQUISITION D'UN TRACTO PELLE	58 800,00 €	58 800,00 €
1727/2015-ACQUISITION D UN CHAUFFE EAU SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX	744,00 €	743,81 €
18/2016STM-RENOVATION ECLAIRAGE DANS LES SALLES DE L'ECOLE DE MUSIQUE	1 800,00 €	1 778,98 €
19/2016C-INSTRUMENTS DE MUSIQUE ACQUISITION D'UN PIANO	5 000,00 €	5 000,00 €
1981/2015-DIAGNOSTIC DES TRAVAUX SUR L'EGLISE SAINT JEAN	10 626,00 €	10 626,00 €
2/2016C-REFECTION MATERIELS SALLE DE VERDUN	10 000,00 €	0,00 €
20/2016STM-ACQUISITION DE DEUX ASPIRATEURS DE VOIRIE	36 408,00 €	27 999,99 €
2001/2015-TRAVAUX DE BARDAGE SUR LE GYMNASSE NAPOLEON	12 953,00 €	0,00 €
2031-CREATION D'UNE SALLE DE SPECTACLE	98 860,00 €	0,00 €
2081-PARTICIPATION DEMOLITION FRICHE RUE DE LA MERILLIERE	197 000,00 €	22 320,00 €
2084/2013-RESTRUCTURATION DE LA GARE	52 000,00 €	0,00 €
21/2016STM-RENOUVELLEMENT POUBELLES DE LA VILLE	4 896,00 €	4 896,00 €
2112/2015-ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR L'ECOLE DE MUSIQUE	630,00 €	630,00 €
2151/2013-RESTRUCTURATION VIDEO PROTECTION	352 000,00 €	351 291,95 €
2152/2015-ACQUISITION TONDEUSE FRONTALE JOHN DEERE	717,60 €	717,60 €
2156/2015-TRAITEMENT DE LA TRAPPE DU SAUTOIR A LA PERCHE	1 789,20 €	1 789,20 €
22/2016STM- ACQUISITION DE PANNEAUX DEFENSE DE STATIONNER	2 100,00 €	2 052,60 €
2212/2015-ACQUISITION DE CHARIOTS ET AUTRES MOBILIERS MEDIATHEQUE	2 102,40 €	2 102,40 €
2231/2015-ACQUISITION IMMEUBLE RUE DE LA MERILLIERE	15 532,40 €	14 956,40 €
2232/2015-ACQUISITION FONCIERE HOPITAL BANDE	70 000,00 €	62 045,21 €
23/2016STM- ACQUISITION DE PANNEAUX DE DEVIATION	420,00 €	411,11 €
2301/2014-RENOUVELLEMENT DES CHAUDIERES	20 638,00 €	20 613,35 €
2301/2015-RENOUVELLEMENT RESEAU CHALEUR ET CHAUFFAGE	26 439,00 €	26 358,82 €
2303/2015-REALISATION D'UN DIAGNOSTIC SUR L'ACCESSIBILITE SOLIDITE DE LA PASSERELLE DES TANNEURS	6 156,00 €	6 156,00 €

Liste des investissements réalisés sur 2016

Opération	Budget ouvert	
	2016	Dépenses 2016
24/2016STM-BARRIERES DE VOIRIE CROIX DE SAINT ANDRE	2 530,00 €	2 400,00 €
2451/2013-PISTE AERODROME	3 158,00 €	0,00 €
2482/2015-ACQUISITION D UN TAILLE HAIE	510,00 €	510,00 €
2483/2015-ACQUISITION MATERIEL CIMETIERE	652,80 €	652,80 €
25/2016STM-BARRIERES AVENUE DU PERCHE ET RUE C GIBORY	3 012,00 €	3 012,00 €
2511/2013-IMPLANTATION D UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	11 466,00 €	11 466,00 €
26/2016EV-REMPLACEMENT DU PONT D'ACCES AUX PLATANES	55 776,00 €	55 776,00 €
27/2016STM- ACQUISITION D'UN CAMION FOURGON	21 592,00 €	21 592,00 €
28/2016STM- ACQUISITION DE SECHES MAINS A AIR PULSE POUR DIVERS SITES DE LA VILLE	8 641,74 €	8 641,74 €
29/2016STM-ACQUISITION DE CHAISES ASSEMBLAGES DE COULEUR BEIGE	1 203,84 €	1 203,84 €
3/2016C-ACQUISITION D'UNE OEUVRE D'ART FOND CONTEMPORAIN	3 000,00 €	2 924,40 €
30/2016AU-ACHAT TERRAIN LEGALL	4 800,00 €	0,00 €
31/2016AU-ACHAT TERRAIN VILETTE (jardin chesnay)	900,00 €	0,00 €
32/2016AU-IMPLANTATION DU WIFI SUR LES SITE DE LA MAIRIE ET GRU BOULINGRIN	17 204,94 €	17 204,94 €
34/2016AU-IMPLANTATION DE PRISES POUR VEHICULES ELECTRIQUES	3 389,33 €	3 389,33 €
35/2016AU-BALISAGE CHEMINEMENT PIETONS : PLACE BOISLANDRY	859,00 €	858,89 €
36/2016AU-AERODROME : RAPPORT MESURES PORTANCE	2 117,00 €	0,00 €
37/2016AU-AERODROME : MARQUAGE AU SOL	12 219,00 €	0,00 €
38/2016AU-AERODROME : MARQUAGE AU SOL	12 000,00 €	0,00 €
38/2016F-PARTICIPATION RENOVATION LOGEMENTS SOCIAUX	46 572,00 €	46 572,00 €
39/2016F-MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE PERSONNEL ET LE PUBLIC	5 462,20 €	5 461,20 €
4/2016S-AUTOLAVEUSE POUR LE GYMNASSE PICHOT	4 956,00 €	4 956,00 €
40/2016F-LOGICIEL METIER (COUT ANNUEL SEGILOG)	16 189,20 €	16 189,20 €
41/2016F- ACQUISITION D'UN PARC DE PHOTOCOPIEURS	22 800,00 €	22 800,00 €
42/2016DG-ACQUISITION DE VEHICULES ELECTRIQUES	55 410,21 €	55 376,15 €
43/2016BAT-MAINTENANCE (EXTINCTEURS, RIA) SUITE COMMISSION SECURITE	14 513,05 €	4 749,05 €
44/2016F-PROVISION DALKA ET RECBIA POUR GROSSE REPARATION	68 006,00 €	47 671,69 €
45/2016BAT-RESTRUCTURATION DES FENETRES DE LA MAIRIE	46 480,00 €	0,00 €
46/2016AU-REMPLACEMENT DES LUMINAIRES	300 000,00 €	231 873,71 €
47/2016AU-RELAMPING FOISY	16 000,00 €	0,00 €
48/2016AU-RESTRUCTURATION DE L'ECLAIRAGE DU GYMNASSE PICHOT PICHOT	42 668,60 €	0,00 €
49/2016BAT-TRAVAUX BATIMENTS (MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP)	200 000,00 €	0,00 €
5/2016S-PANNEAUX DE BASKET AU GYMNASSE NAPOLEON	24 061,00 €	0,00 €
50/2016AU-REQUALIFICATION DU QUARTIER BLAIZOT	320 000,00 €	0,00 €
51/2016AU-RENOVATION ET MODIFICATION CARREFOUR A FEUX	80 253,79 €	78 064,99 €
52/2016AU-MISE EN PLACE DE CONTAINERS ENTERRES	312 000,00 €	15 888,00 €
53/2016AU-CABLAGE, MATERIEL, RACCORDEMENT, ECLAIRAGE HORS PERIMETRE SE 61	70 000,00 €	49 276,61 €
54/2016AU-TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE TELECOMM, ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU DOCTEUR FRINAULT	90 461,95 €	1 158,00 €
55/2016AU-TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE TELECOMM, ECLAIRAGE PUBLIC RUE ROMAIN DARCHY	15 000,00 €	1 563,84 €
56/2016AU-TRAVAUX DE CREATION DES RESEAUX, PLUVIAL, D'ECLAIRAGE	46 390,88 €	24 605,88 €
57/2016AU-TRAVAUX DE CREATION DE TROTTOIR ET PARKING ET BRANCHEMENT TERRAIN MEROUVEL	61 000,00 €	8 100,86 €

Liste des investissements réalisés sur 2016

Opération	Budget ouvert	
	2016	Dépenses 2016
58/2016BAT-REHABILITATION EGLISE ST JEAN - 1ERE TRANCHE	120 000,00 €	1 054,00 €
59/2016DGS-CREATION D'UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	2 798 700,00 €	17 724,00 €
6/2016S-CHANGEMENT BUTS DE HAND SOUS PANIER OUEST GYMNASSE NAPOLEON	1 500,00 €	0,00 €
60/2016S-RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES PAUTHONNIER	370 012,67 €	327 481,72 €
61/2016BAT-AUDIT EGLISE SAINT MARTIN	40 000,00 €	19 999,79 €
64/2016AU-REMPACEMENT DES HYDRANTS	7 106,00 €	7 105,16 €
65/2016STM-ACQUISITION D UN ABRI BUS GARE	23 000,00 €	2 230,80 €
66/2016BAT-CHANGEMENT DES MENUISERIES PRESBYTERE SAINT MARTIN	48 200,00 €	30 232,03 €
67/2016AU-REHABILITATION SYSTEME EAUX PLUVIALES RUE DU DOCTEUR FRINAULT	10 176,00 €	10 176,00 €
69/2016DGS-ACQUISITION NAPPES POUR TABLES SALLE CONSEIL	4 326,00 €	4 326,00 €
7/2016S-MATERIEL MINI CAMPS SPORT VACANCES	1 500,00 €	1 400,29 €
70/2016AU-CREATION D'UN BRANCHEMENT EAU POTABLE AIRE CAMPING	2 125,80 €	2 125,80 €
71/2016S-ACQUISITION D'UN TRACTEUR KUBOTA D'OCCASION SPORTS	9 000,00 €	9 000,00 €
73/2016 BAT-RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX	483 660,00 €	22 818,68 €
74/2016EV-AMENAGEMENT RUE DE LA GARENNE ET PLACE VERDUN	1 471,00 €	1 470,48 €
75/2016EV-ARROSAGE DES MASSIFS ECONOMIES D EAU	917,00 €	916,52 €
76/2016STM-REMPACEMENT DE LA BENNE MITSUBHI	664,04 €	664,04 €
77/2016EV-AMENAGEMENT COUR DES TANNEURS	2 653,91 €	1 530,00 €
78/2016AU-TRAVAUX SUR LE RESEAU PLUVIAL RUE SAINT BARTHELEMY	25 854,00 €	23 033,14 €
79/2016EV-ACQUISITION D'UNE REMORQUE LIDER	4 776,00 €	4 776,00 €
8/2016S-ACQUISITION DE BARRES DE STEEPLE AMOVIBLE	900,00 €	897,00 €
30/2016EV-ACQUISITION DTRACTEUR KUBOTA G23 HD II	14 750,00 €	14 750,00 €
31/2016STM-ACQUISITION DE BARRIERES ROND POINT ANGOT	1 198,00 €	0,00 €
36/2016AU-ACQUISITION DU TERRAIN LES HAIES	30 620,00 €	0,00 €
38/2016F-ACQUISITION D'UNE SAUVEGARDE SUR LE SERVEUR	1 320,00 €	0,00 €
39/2016-ILLUMINATIONS DE NOEL PROGRAMME 2016	41 652,00 €	37 624,40 €
3/2016S-RENOVATION DU CLUB HOUSE TENNIS	1 676,00 €	0,00 €
30/2016STM-FOURNITURE ET POSE D'UNE GRILLE RUE THIERS ET RUE GAMBETTA	4 800,00 €	4 798,80 €
31/2016S-SCELLEMENT DES ANCRAGES SALLE DE GYMNASIQUE	10 789,00 €	0,00 €
32/2016- PURGE DES DESORDRES EGLISES SAINT MARTIN	14 602,31	14 396,11
33/2016 - OPERATION TERRAIN DE CAMPING CARS	17 001,00	0,00
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	536 233,00 €	536 232,81 €
DEPENSES IMPREVUES	42 884,19 €	0,00 €
SUBVENTION D'EQUIPEMENT TRANSFERABLE AU COMPTE DE RESULTAT	53 081,00 €	53 044,14 €
PLUS OU MOINS VALUE DE CESSION	0,00 €	8 893,95 €
OPERATIONS LIEES A EMPRUNT REVOLVING	656 410,00 €	0,00 €
OPERATIONS FINANCIERES CONTREPASSATION DE TVA	28 120,00 €	0,00 €
Totaux	10 084 432,44 €	3 983 801,89 €



PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE LA VILLE DE L'AIGLE 2016

BUDGET GENERAL DE VILLE DE L'AIGLE

SECTION D'INVESTISSEMENT

Code	DEPENSES	BP 2016	CA 2016	RAR 2016	Code	RECETTES	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
16	Emprunts et dettes assimilées	536 233,00	536 232,81	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	468 274,50	324 218,43	0,00
20	Immobilisations incorporelles	146 550,20	61 205,60	12 219,00	13	Subventions d'investissement	1 111 220,40	656 720,20	517 737,00
204	Subventions d'équipements versées	295 572,00	68 892,00	9 000,00					
21	Immobilisations corporelles	1 987 618,92	1 875 797,04	113 821,97	16	Emprunts et dettes assimilées	6 069 956,73	1 793 200,00	600 000,00
23	Immobilisations en cours	6 347 963,13	1 379 736,35	1 636 601,75					
27	Opérations financières	28 120,00	0,00	28 120,00	23	Immobilisation reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	188,10	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	28 120,00	0,00	28 120,00	2317	Requalification écritures immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	188,10	0,00
0 01	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	27	Opérations financières	28 120,00	0,00	28 120,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0,00	0,00	0,00	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	28 120,00	0,00	28 120,00
0 20	Dépenses imprévues	42 884,19	0,00	0,00	23	Opérations financières	28 120,00	0,00	28 120,00
0 20	Dépenses imprévues	42 884,19	0,00	0,00	2315	Contrepassation de TVA	28 120,00	0,00	28 120,00
						Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	324 463,81	324 463,81	0,00
					0 01	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	324 463,81	324 463,81	0,00
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 374 941,44	3 921 863,80	1 789 762,72			8 030 156,44	3 098 790,64	1 173 977,00
	Opé. d'ordre de transferts entre sections	53 081,00	61 936,08	0,00		Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 397 857,00	899 160,72	500 000,00
13911	Subvention d'investissement transférable au compte de résultat Etat	26 952,00	26 913,07	0,00					
13912	Subvention d'investissement transférable au compte de résultat Régions	13 647,00	13 647,87	0,00					
13913	Subvention d'investissement transférable au compte de résultat Département	9 476,00	9 476,73	0,00					
13918	Subvention d'investissement transférable au compte de résultat Autres	3 006,00	3 006,47	0,00					
192	OS Plus ou moins values sur cessions		8 893,95	0,00	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	3 150,30	0,00
					2111	Cessions de biens immobiliers	545 000,00	45 001,00	500 000,00
					2182	Matériel de transport	500,00	9 394,10	0,00
					4818	Dotations aux amortissements et aux provisions	852 367,00	787 248,44	0,00
					4818	Charges à étaler sur plusieurs exercices	0,00	54 366,88	0,00
	Opé. d'ordre de transferts entre sections	656 410,00	0,00	0,00		Opé. d'ordre de transferts entre sections	656 410,00	0,00	0,00
16449	Opération ligne de trésorerie	656 410,00	0,00	0,00	16449	Opération ligne de trésorerie	656 410,00	0,00	0,00
	DEPENSES TOTAL D'INVESTISSEMENT	10 084 432,44	3 983 801,89	1 789 762,72		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 084 432,44	3 987 951,26	1 673 977,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévu 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015
D F DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	80 097,42	76 177,62	95,11%	76 824,54
D F 011 - Charges à caractère général	77 331,42	73 695,89	95,30%	75 207,92
D F 604 - Achats d'études, prestations de services	1 100,00	0,00	0,00%	1 190,29
D F 604007 - Achats spectacle /animation	3 000,00	3 750,00	125,00%	3 000,00
D F 6051 - Electricité	2 593,42	0,00	0,00%	0,00
D F 6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie...)	3 738,00	3 745,60	100,20%	0,81
D F 6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 900,00	564,34	14,47%	4 201,45
D F 6068 - Autres matières et fournitures	0,00	-7,82	/	0,00
D F 606802 - Achats nourriture	0,00	41,80	/	0,00
D F 606803 - Achats pour tombola	0,00	1 000,00	/	0,00
D F 611 - Sous-traitance générale	10 000,00	9 711,77	97,12%	11 379,09
D F 6135 - Locations mobilières	18 000,00	16 623,60	92,35%	16 893,75
D F 618 - Divers	5 900,00	8 291,59	140,54%	8 256,02
D F 6231 - Annonces et insertions	3 230,00	3 653,75	113,12%	2 274,61
D F 6232 - Echantillons	1 100,00	1 290,00	117,27%	1 087,08
D F 6233 - Foires et expositions	19 770,00	15 730,96	79,57%	19 324,32
D F 6236 - Catalogues et imprimés	5 000,00	9 300,30	186,01%	7 600,50
D F 022 - Dépenses imprévues (exploitation)	284,00	0,00	0,00%	0,00
D F 022 - Dépenses imprévues (exploitation)	284,00	0,00	0,00%	0,00
D F 65 - Autres charges de gestion courante	2 482,00	2 481,73	99,99%	1 616,62
D F 6541 - Créances admises en non-valeur	0,00	2 481,73	/	116,62
D F 6542 - Créances éteintes	2 482,00	0,00	0,00%	1 500,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Prévu 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015
R F	80 097,42	79 952,09	99,82%	103 145,56
R F 002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	2 593,42	2 593,42	100,00%	1 088,97
R F 002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	2 593,42	2 593,42	100,00%	1 088,97
R F 70 - Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	50 938,00	39 338,44	77,23%	31 489,90
R F 706 - Prestations de services	33 338,00	33 338,44	100,00%	27 965,74
R F 706001 - Recettes foire exposition	6 000,00	6 000,00	100,00%	3 524,16
R F 706003 - Recettes publicité	11 600,00	0,00	0,00%	0,00
R F 75 - Autres produits de gestion courante	26 566,00	38 020,23	143,12%	46 586,69
R F 752 - Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles	4 166,00	4 020,23	96,50%	4 755,44
R F 758 - Produits divers de gestion courante	22 400,00	34 000,00	151,79%	41 831,25
R F 77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	23 980,00
R F 778 - Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00%	23 980,00

SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévu 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015
D I DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38 231,79	21 047,00	55,05%	114 695,37
D I 21- Immobilisations corporelles	38 231,79	21 047,00	55,05%	114 695,37
D I Acquisition de biens immobiliers	38 231,79	21 047,00	55,05%	0,00

RECETTES	Prévu 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015
R F	38 231,79	38 231,79	100,00%	38 231,79
R F 001 - Résultat d'investissement reporté (excédent ou déficit)	38 231,79	38 231,79	100,00%	38 231,79
R F 001 - Résultat d'investissement reporté (excédent ou déficit)	38 231,79	38 231,79	100,00%	38 231,79

Véronique LOUWAGIE
Député-Maire de L'AIGLE
Maire de L'AIGLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE 2016

DEPENSES			Prévisionnel 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015
D	F	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	53 365,00	51 381,93	96,28%	51 864,83
		002- Résultat antérieur Reporté	2 805,00	2 804,36	99,98%	0,00
C	F	011 - Charges à caractère général	27 060,00	26 561,89	98,16%	29 488,51
D	F	6021- Matières et fournitures consommables	0,00	177,61	/	0,00
D	F	6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie.)	7 000,00	5 610,51	80,15%	7 180,01
D	F	équipement	1 300,00	785,99	60,46%	1 889,09
D	F	6068 - Autres matières et fournitures	0,00	302,40	/	0,00
D	F	611 - Sous-traitance générale	5 600,00	8 875,34	158,49%	9 694,17
D	F	6132- Locations immobilières	0,00	210,99	/	0,00
D	F	6135 - Locations mobilières	3 300,00	-1 923,79	-58,30%	2 203,54
D	F	6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 000,00	0,00	0,00%	678,30
D	F	61558-Autres biens immobiliers	0,00	180,41	/	0,00
D	F	618 - Divers	335,00	4 390,05	1310,46%	5 998,00
D	F	6232-Echantillons	0,00	404,46	/	0,00
D	F	6233 - Foires et expositions	5 825,00	5 420,32	93,05%	1 845,40
D	F	6236 - Catalogues et imprimés	700,00	2 127,60	303,94%	0,00
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	15 000,00	14 958,45	99,72%	14 958,45
D	F	6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	15 000,00	14 958,45	99,72%	14 958,45
D	F	66 - Charges financières	5 500,00	4 057,23	73,77%	4 417,87
D	F	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	5 500,00	4 057,23	73,77%	4 417,87
D	F	67 - Charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	100,00%	3 000,00
D	F	672 - Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	3 000,00	3 000,00	100,00%	3 000,00

RECETTES			Proposition 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015
R	F	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	53 365,00	49 620,84	92,98%	49 070,47
R	F	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	4 665,00	6 580,14	141,05%	4 406,50
R	F	70632 - Recettes du marché de Noel	4 665,00	6 459,90	138,48%	4 406,50
R	F	7011 - Electricité	0,00	120,24	/	0,00
R	F	75 - Autres produits de gestion courante	48 700,00	43 040,70	88,38%	44 026,39
R	F	751 - Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	42 000,00	42 000,00	100,00%	42 000,00
R	F	752 - Revenus des immeubles non affectés à des activités prof.	6 700,00	-4 518,62	-67,44%	956,99
R	F	758 - Produits divers de gestion courante	0,00	5 559,32	/	1 069,40

Vu, à L'AIGLE
le -5 AVR. 2017



Véronique LOUWAGIE

[Signature]

SECTION D'INVESTISSEMENT

EXERCICE 2016

DEPENSES		Proposition 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015	
D	I	DEPENSES D INVESTISSEMENT	57 902,86	32 251,82	55,70%	19 061,10
D	I	020 - Dépenses imprévues (investissement)	1 250,00	0,00	0,00%	0,00
D	I	020 - Dépenses imprévues (investissement)	1 250,00	0,00	0,00%	0,00
D	I	Remboursement capital de dettes	12 500,00	9 642,87	77,14%	9 642,87
D	I	1641 - Emprunts en euro	12 500,00	9 642,87	77,14%	9 642,87
D	I	Travaux	44 152,86	22 608,95	51,21%	9 418,23
D	I	2312 - Terrains	2 500,00	0,00	0,00%	9 418,23
D	I	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	41 652,86	10 260,53	24,63%	0,00
D	I	2313 - Constructions	0,00	12 348,42	/	0,00

RECETTES		Proposition 2016	Compte Administratif 2016	Taux d'exécution	Compte Administratif 2015	
R	I	RECETTES D INVESTISSEMENT	57 902,86	57 861,31	99,93%	48 196,16
R	I	d'investissement reporté	42 902,86	42 902,86	100,00%	0,00
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	42 902,86	42 902,86	100,00%	0,00
R	I	Dotations aux amortissements	15 000,00	14 958,45	99,72%	14 958,45
R	I	28131- Bâtiments	0,00	11 117,00	/	0,00
R	I	28135 - Installat° générales, agencements, aménagement des constructions	11 000,00	0,00	0,00%	11 117,00
R	I	28157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	4 000,00	3 841,45	96,04%	3 841,45
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00%	33 237,71
R	I	10222 - F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00%	33 237,71